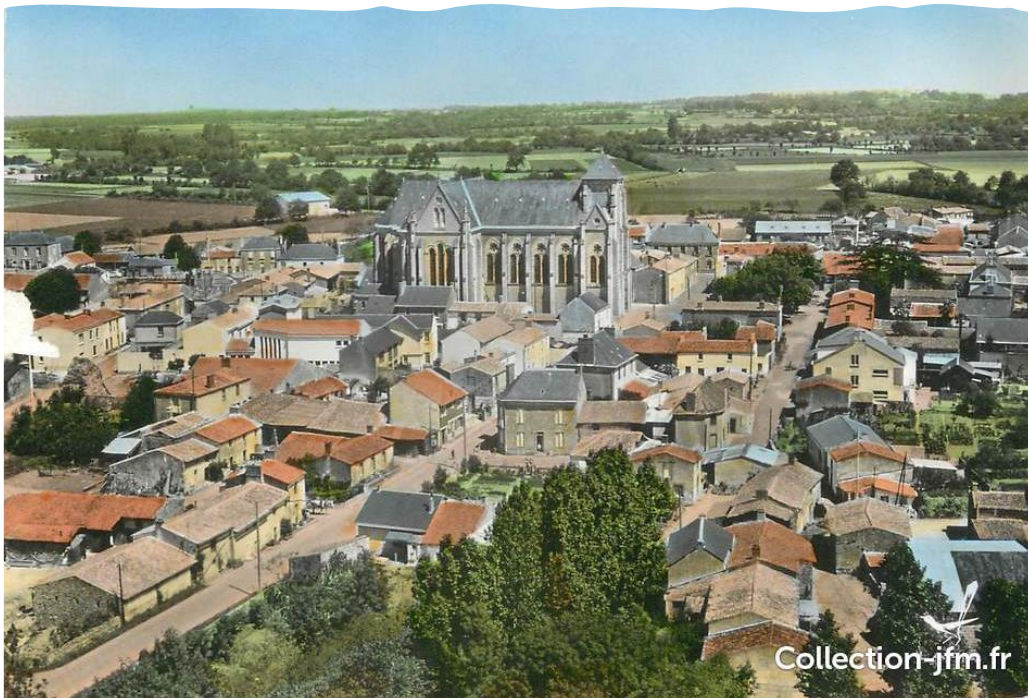




La Planche
Loire Atlantique

Analyse des Besoins Sociaux

Analise des Besoins Sociaux



CCAS de La Planche

Chargés de mission : Anne-Sophie BARANGER, Mélanie CHIBRAC, Ophélie DESHAIS, Alexandre DUMAND, et Rachel FUZEAU
étudiants en MASTER 2 IDS à l'Arifts – Université de Nantes

4 avril 2022

Centre Communal d'Actions Sociales – 1 place de la Mairie – 44140 LA PLANCHE

☎ 02.40.31.92.76 <http://www.laplanche.fr/>

SOMMAIRE

I. La démarche de l'Analyse de Besoins Sociaux	1
I.1 Qu'est-ce que l'ABS ?	1
I.2 Choix méthodologique et sources	2
II. Le territoire	6
II.1 La commune de La Planche	6
II.2 Données sociodémographiques	6
➔ Une population croissante qui rajeunit	6
➔ Un chômage qui diminue	8
➔ Des actions sociales en baisse	9
*RSA et CAF	9
*Aide aux personnes en situation de handicap	10
*Protection maternelle infantile	11
*Aide sociale à l'enfance	11
➔ Le logement	12
*Le parc immobilier de La Planche.....	12
*Les logements sociaux.....	12
III. L'offre existante	13
III.1 L'offre d'accueil et de garde petite enfance	13
III.2 L'enseignement.....	14
III.3 L'offre associative.....	15
III.4 Actions municipales et politiques intercommunales en faveur des jeunes.....	16
III.5 L'offre de commerces et services	16
IV Entretiens exploratoires	17
V Enquête auprès des ménages	19
VI Plan d'actions	20
Annexe 1 : Résultats de l'enquête	31
Annexe 2 : Partenariat Confédération des ruralistes – Loomis	50

I. La démarche de l'Analyse de Besoins Sociaux

La commune de La Planche a fait appel à un groupe d'étudiants pour l'accompagner dans la réalisation de sa première Analyse de Besoins Sociaux, à partir d'octobre 2019. Cette démarche a été envisagée par la nouvelle équipe municipale.

I.1 Qu'est-ce que l'ABS ?

Obligation légale des CCAS/CIAS depuis le décret du 6 mai 1995, l'ABS est une démarche clé pour coordonner les politiques sociales territoriales, C'est une production obligatoire de chaque commune, selon l'article R. 123-1 du CASF¹ :

Article R123-1

Version en vigueur depuis le 24 juin 2016

Modifié par Décret n°2016-824 du 21 juin 2016 - art. 1

I.- Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort.

II.- L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social [...]

Et l'article R. 13-2 du même code ajoute :

Article R123-2

Version en vigueur depuis le 26 octobre 2004

Les centres d'action sociale mettent en œuvre, sur la base du rapport [portant analyse des besoins], une action sociale générale [...] et des actions spécifiques.

Le décret du 21 juin 2016, codifié dans le CASF, prévoit la réalisation par les CCAS d'une analyse des besoins sociaux dans l'année civile qui suit le renouvellement général des conseils municipaux. Un rapport doit être présenté en Conseil d'Administration. Les années suivantes, des analyses complémentaires peuvent être envisagées.

Mais avant d'être une obligation légale, l'ABS est surtout un outil d'aide à la décision qui permet de définir les grandes orientations de la politique d'action sociale pour la durée du mandat municipal. Cette

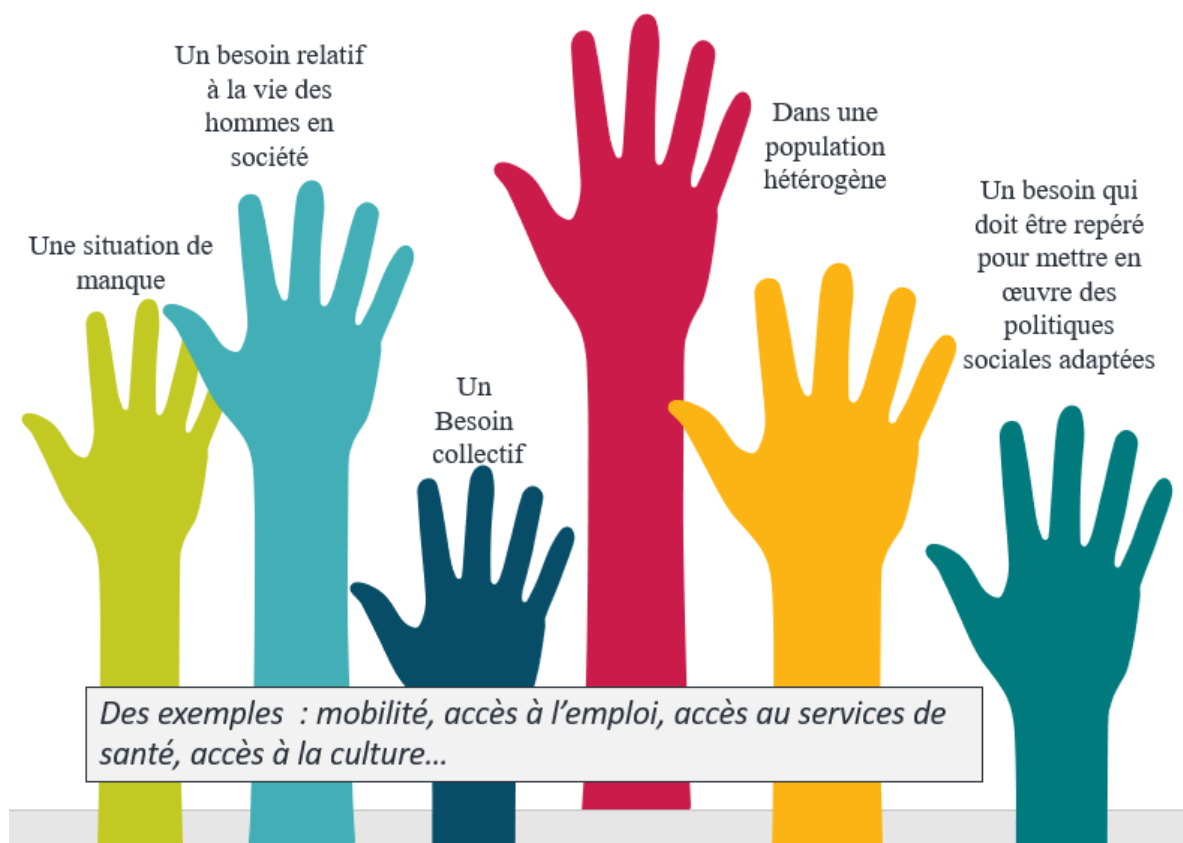
¹ Code des Affaires Sociales et Familiales

analyse permet aux élus, dans un premier temps, de mieux connaître la commune, puis de prendre du recul.

La démarche ABS s'inscrit dans une logique transversale, favorisant le partenariat et l'implication des usagers. Cette dernière nécessite une bonne connaissance de l'ensemble de la population ainsi qu'une vision globale et territorialisée.

L'objectif de l'Analyse des Besoins Sociaux est d'analyser l'adéquation entre les besoins de la population et les équipements, les aides et les services mis en place sur la commune de La Planche pour définir les priorités d'actions et la feuille de route en matière d'action sociale.

Représentation des besoins sociaux :











I.2 Choix méthodologique et sources

La démarche de l'ABS, décomposée en 3 étapes, s'est appuyée sur :

- L'analyse des données statistiques du territoire,
- L'échange avec les acteurs du territoire dans le cadre d'entretiens et d'une enquête auprès de la population.

SYNTHÈSE DES ACTIONS RÉALISÉES

	Une étude documentaire
	Des entretiens exploratoires auprès de 16 personnes ressources
	Un diagnostic social
	Une enquête
	Une communication via bulletins communaux et Internet
	Un groupe de chargés de projet et un comité de pilotage
	Quatre réunions de comité de pilotage
	Une restitution finale

COMPOSITION DES DEUX GROUPES DE TRAVAIL :

Comité de pilotage	Chargés de projet*
<p>Sophie BIQUE, agente administrative à la mairie</p> <p>Christèle FOUREL, adjointe vie sociale, chargée de communication</p> <p>Antoinette LEFEBVRE D'ARGENCE, conseillère municipale, Directrice de régie de quartier à La Roche S/ Yon</p> <p>Pierrick LE GALLOU, conseiller municipal, travaille sur la valorisation de compétences en nord Vendée</p> <p>Rejoints à partir de novembre 2021 pour remplacer Mme LEFEBVRE D'ARGENCE :</p> <p>M. Corentin BAUDRY, conseiller municipal membre des commissions Environnement communal, Voirie et Urbanisme</p> <p>Puis rejoints par :</p> <p>Mme Frédérique PAVAGEAU, conseillère municipale membre de la commission Enfance et Jeunesse</p>	<p>Anne-Sophie BARANGER, FC master IDS</p> <p>Ophélie DESHAIS, FC DEIS master IDS</p> <p>Alexandre DUMAND, FC DEIS master IDS</p> <p>Mélanie CHIBRAC, FC DEIS master IDS</p> <p>Rachel FUZEAU, FI master IDS</p>

* FC = formation continue – FI = formation initiale

DEIS = diplôme d'état en ingénierie sociale – IDS = intervention et développement social

Etape 1 : cadrage

Les chargés de mission ont fait le choix de cadrer la démarche avant toute action exploratoire. Ont été définis avec le comité de pilotage

- les personnes ressources en vue des entretiens exploratoires,
- les attentes de commanditaires,
- les moyens mobilisables (budget, communication ...),
- le livrable attendu et les délais souhaités.

Les étapes suivantes ont ensuite été définies afin d'organiser la démarche d'ABS.

Etape 2 : Diagnostic et entretiens exploratoires

Les principales données statistiques, produites par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), notamment celles du recensement de population, ont été la base du diagnostic territorial.

En complément de ces données, d'autres sources ont été mobilisées dans le cadre de l'ABS. Il s'agit de données provenant :

- De la commune et du CCAS de La Planche
- De la communauté d'agglomération
- Du PLU
- De l'Observatoire Régional Economique et Social Pays de La Loire
- ...

Des entretiens exploratoires auprès de 16 planchots ont permis de définir 3 axes de travail prioritaires.

Le questionnaire s'est construit autour de ces thématiques :

1. La petite enfance
2. L'accès aux droits
3. La dynamisation du bourg

L'enquête a été diffusée selon différents canaux jusqu'au 5 décembre 2021. Les réponses ont été traitées et analysées afin d'identifier des préconisations d'actions sociales.

L'analyse croisée de toutes ces données permet d'établir une photographie de la population de la commune, un état des lieux de l'existant en termes d'actions sociales et en termes d'attentes de la population.

Etape 3 : Orientations

Au final, des objectifs de travail sont priorisés puis déclinés en fiches actions à destination des élus et du CCAS.

Calendrier global des différentes étapes de la démarche :

DIAGRAMME DE GANTT - Analyse des Besoins Sociaux La Planche																										
Suivi des actions	Acteurs Associés	2020					2021												2022							
		8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6		
Phase 1: Cadrage de la démarche D'ABS																										
Prise de connaissance de la commande	Chargés de projet/formateurs ARIFTS																									
Projet ABS	chargés de projet																									
Rencontre du commanditaire	Chargés de projet /commanditaire																									
Analyse statistique et documentaire	Chargés de projet																									
Programmation rencontre CCAS	Chargés de projet /commanditaires																									
Présentation du projet d'ABS	Chargés de projet																									
Négociation / COPIL	Chargés de projet /commanditaire																									
Cadrage de la démarche et préparation des conventions	Groupe travail																									
Phase 2 : Diagnostic territorial																										
COPIL 1	COPIL																									
Entretiens personnes ressources	Chargés de projet																									
Analyse des données recueillies / poursuite du diagnostic sociodémographique	Chargés de projet																									
COPIL 2	COPIL																									
Formalisation questionnaire	Chargés de projet / COPIL																									
Enquête auprès des habitants	Chargés de projet																									
Point d'étape auprès du commanditaire	Chargés de projet /commanditaire																									
Recomposition du COPIL	Commanditaire																									
Analyse statistique	Chargés de projet																									
COPIL 3	COPIL																									
Phase 3: Enjeux et orientations																										
Analyse et rédaction du rapport	Chargés de projet																									
Présentation des résultats de l'ABS	Chargés de projet /élus																									

II. Le territoire

II.1 La commune de La Planche

La Planche est située en région Pays-de-la-Loire, au Sud du département de la Loire-Atlantique, en limite de la Vendée, à 40 km au nord de la Roche-sur-Yon et 10 km au nord-ouest de Montaigu, à 30 km au sud de Nantes, la plus grande des 7 agglomérations de la Région. Un échangeur d'autoroute est situé à 28 km de la commune. Elle fait partie du Pays du Vignoble Nantais et adhère à la communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo² depuis le 1er janvier 2017.

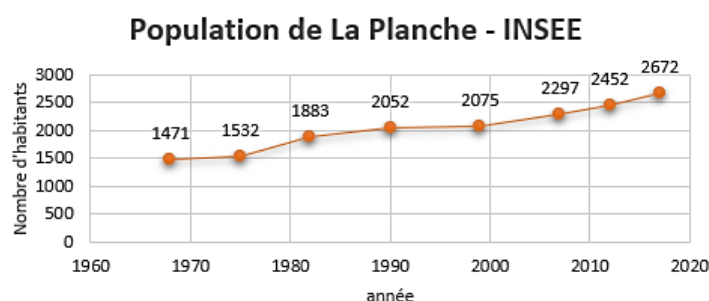


Clisson Sèvre et Maine Agglo est un regroupement de 3 communautés de communes, soit 16 communes, pour une population totale de 56 317 habitants³, le pôle urbain étant Clisson-Gorges-Gétigné. Ce type de regroupement permet de rentabiliser les équipements, de réaliser des économies d'échelle, d'améliorer la qualité des services.

La Planche compte 2 701 habitants avec une densité de 109,4 habitants⁴ par km². Les 3 000 habitants sont envisagés d'ici 10 ans⁵.

II.2 Données sociodémographiques

→ Une population croissante qui rajeunit



La Planche a connu une nette hausse de sa population : pratiquement 30% en 20 ans, et 9% depuis 5 dernières années.

2771 habitants en 2021.

² Source : <https://www.clissonsevremaine.fr/oh-decouvrir/territoire/>

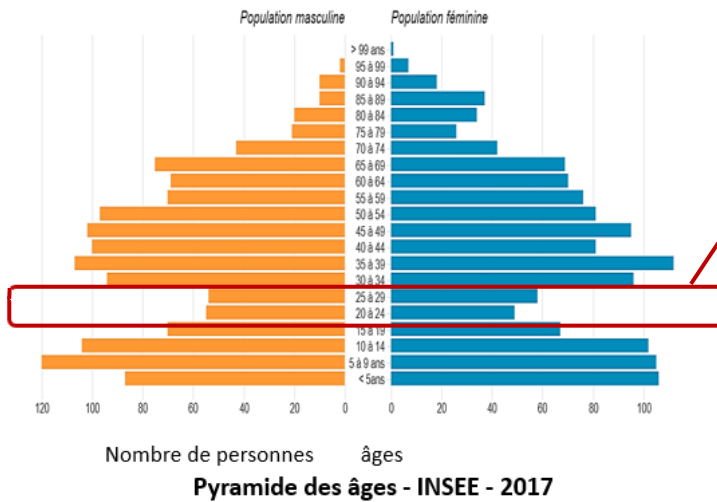
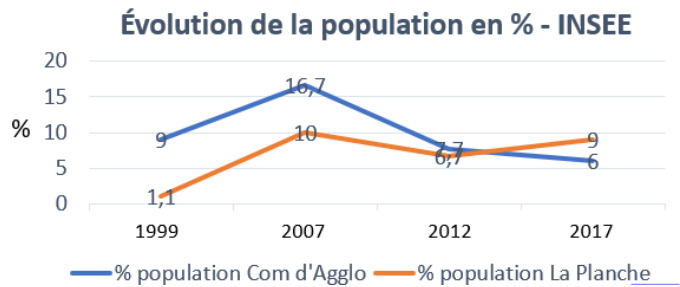
³ Source : <https://www.annuaire-mairie.fr/communaute-agglomeration-clisson-sevre-et-maine-agglo.html>

⁴ Source : <https://www.vie-publique.fr/carte/270614-france-population-au-1er-janvier-2019> - La densité moyenne française de 105,8 habitants au kilomètre carré

⁵ Source : INSEE dossier complet commune de La Planche <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-44127>

La croissance démographique est essentiellement portée par l'arrivée de nouveaux habitants.

La population de La Planche augmente plus vite que celle de la communauté d'agglomération depuis 2010.



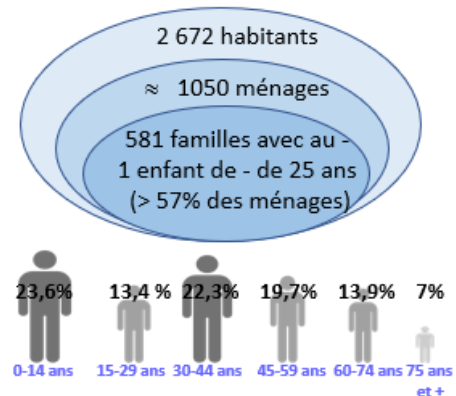
Une chute des 15-29 ans (départ du foyer) avec retour sur la commune ensuite est observée, ainsi qu'une forte présence des moins de 9 ans.

Presque un quart de la population a moins de 15 ans (contre 20% en Loire Atlantique).

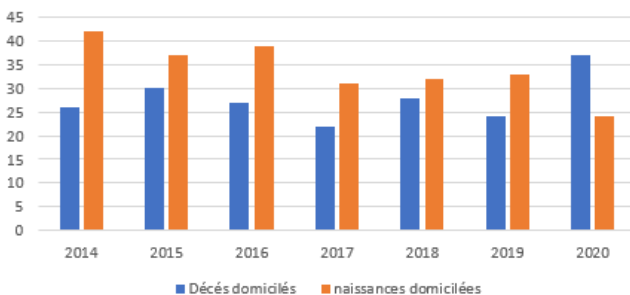
Les plus de 75 ans représentent 7% de la population (contre 8,4% en Loire Atlantique).

L'âge moyen des planchots est 38 ans.

La population planchote en quelques chiffres 2017 - INSEE

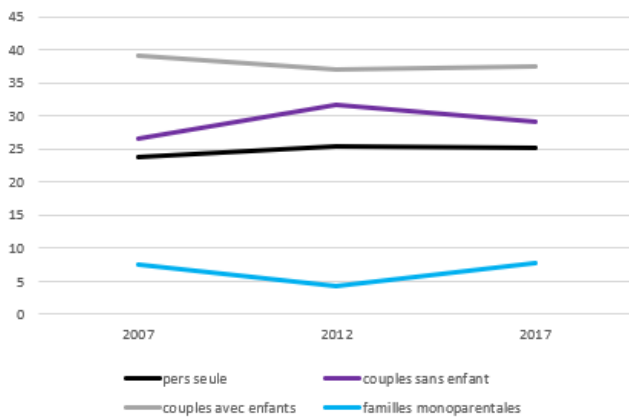


Naissances et décès domiciliés - INSEE et stat état civil



Les naissances sont relativement stables depuis 2 ans alors que le nombre des décès augmente de manière significative en 2020. Il y a un rajeunissement de la population avec un indice de vieillissement de 1 personne de plus de 65 ans pour 54,4 habitants de moins de 20 ans.

Composition des ménages à La Planche - INSEE



La structure des ménages se singularise par une part principale de familles avec enfants.

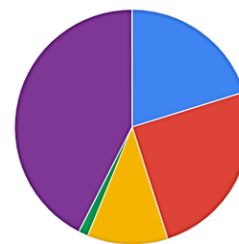
Le nombre de familles monoparentales augmente et atteint le pourcentage du département.

La majorité des foyers compte 1 enfant minimum.

La proportion de familles avec 2 ou 3 enfants est supérieure de 5 points par rapport au niveau départemental (62,5% contre 57,7%).

Nombre d'enfants par famille à la Planche

Données 2017 (source : Linternaute.com d'après l'Insee)



■ 1 enfant ■ 2 enfants ■ 3 enfants ■ 4 enfants ou plus ■ Sans enfant

Eléments marquants pour la population totale de 2 701 planchots en 2020 :

	La Planche	Moyenne du département
Evolution annuelle moyenne de la population de 2010 à 2018	+1,4%	+1,2%
Taux de natalité en 2018	13,8 pour 1000 habitants	12,1 pour 1000 habitants
Evolution annuelle moyenne des plus de 75 ans de 2010 à 2018	-2,2%	+ 1,24%
Densité de population	110 hab./km ²	206 hab./km ²

Source : INSEE dossier complet La Planche <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-44127#chiffre-cle-1>

La population de la commune de La Planche apparaît comme rajeunissante et poursuit une évolution constante plus rapide qu'au niveau départemental. La commune présente une densité moitié moindre que le département : la poursuite de son augmentation est à prévoir, elle en outre compatible avec le positionnement géographique favorable de la commune.

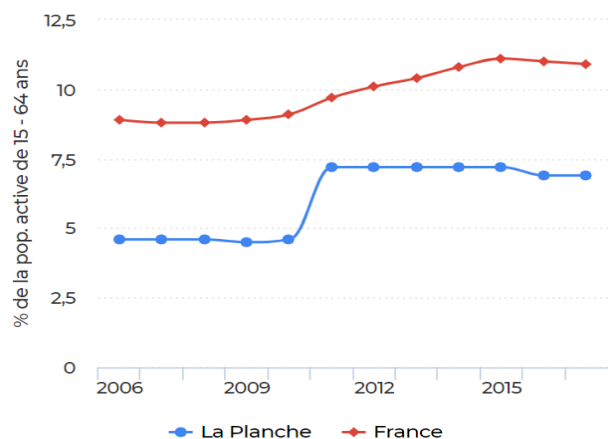
→ Un chômage qui diminue

La population active occupée a augmenté de plus de 31 % entre 1999 et 2015 (notamment en raison de la progression de l'activité féminine).

Près de 3 actifs occupés sur 4 travaillent hors commune.

Taux de chômage à la Planche

(source : Linternaute.com d'après l'Insee)



Le taux de chômage baisse :

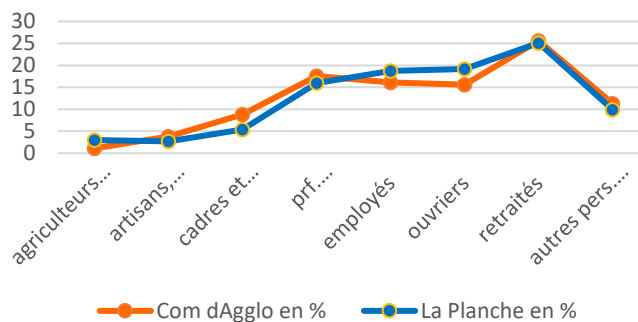
6.90 % de la population active sur le bassin d'emploi de La Planche.

Taux de chômage faible par rapport à la moyenne nationale (8%).

La Planche est une commune rurale à dominante ouvrière, encore assez agricole (3 x plus que la CA).

Une centaine de salariés travaille sur 25 exploitations agricoles dans le maraîchage et l'élevage.

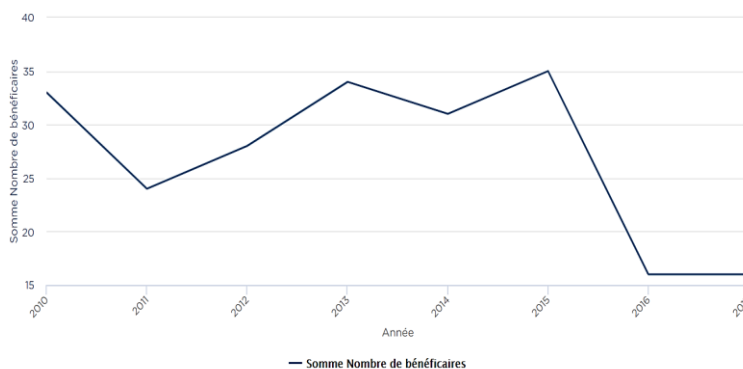
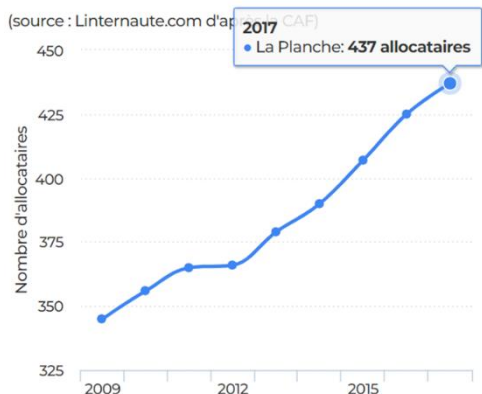
Répartition des plus de 15 ans selon la CSP à La Planche – INSEE 2017



→ Des actions sociales en baisse

*RSA et CAF

Nombre d'allocataires CAF à la Planche

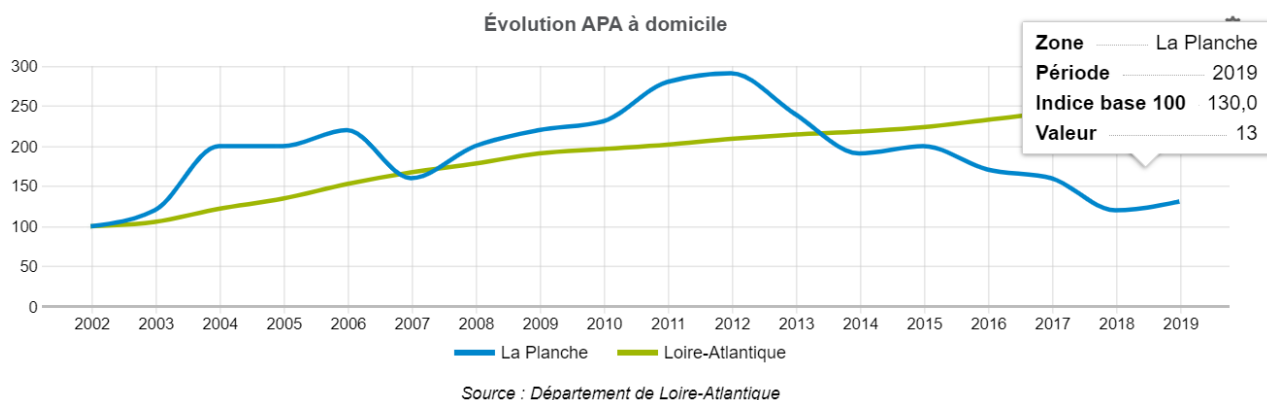


Le 1er janvier 2016, la prime d'activité a été créée. Elle a entraîné la suppression de la prime pour l'emploi et du "RSA activité".

Le nombre total de bénéficiaires de la CAF a augmenté en conséquence, tandis que le nombre total de bénéficiaires du RSA a diminué en 2016.

Aide aux personnes âgées

PERSONNES ÂGÉES - SERVICES ET AIDES ACCORDÉES AUX PERSONNES ÂGÉES



Une nette diminution des Allocations Personnalisées d'Autonomie est observée, à l'inverse du département. Cette évolution est en corrélation avec la pyramide des âges de La Planche.

*Aide aux personnes en situation de handicap

Les différents types d'aides accordées aux personnes en situation de handicap

Indicateurs	La Planche	Loire-Atlantique
<u>Nb bénéf - Aide Ménagère</u>	N/A	899
<u>Nb bénéf - Hébergement pour PH</u>	N/A	3 211
<u>Nb bénéf - Accueil Familial - PA-PH</u>	0	150
<u>Nb bénéf - Allocation compensatrice du handicap</u>	0	626
<u>Nb allocataires - Allocation Adulte Handicapé (AAH)</u>	29	28 687
<u>Nb bénéf - Prestation de Compensation du Handicap (PCH)</u>	8	8 706

2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 **2019**

Source : Département de Loire-Atlantique - 2019

Le nombre de personnes allocataires de l'AAH représente 1 % de la population de La Planche (contre 2% en Loire Atlantique).

Accueil et hébergement des personnes en situation de handicap

Indicateurs	La Planche
<u>Accueil familial PA/PH - Nb familles d'accueil agréées</u>	0
<u>Accueil familial PA/PH - Nb places agréées dans les familles d'accueil</u>	0
<u>Nb de places en étab et serv. PH habilitées par le CG</u>	0

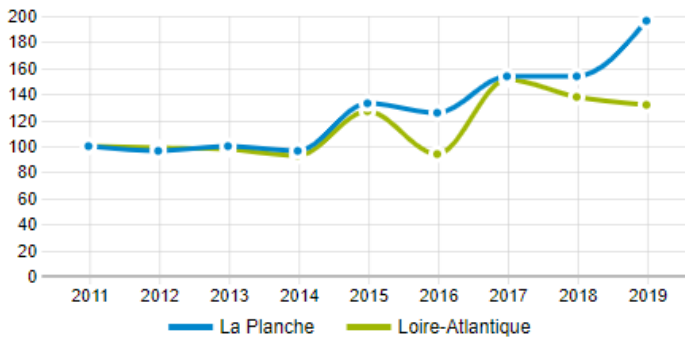
2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 **2019**

Source : Département de Loire-Atlantique - 2019

Il n'y a pas de dispositif d'accueil des personnes en situation de handicap

*Protection maternelle infantile

Evolution comparée du nombre de consultations de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

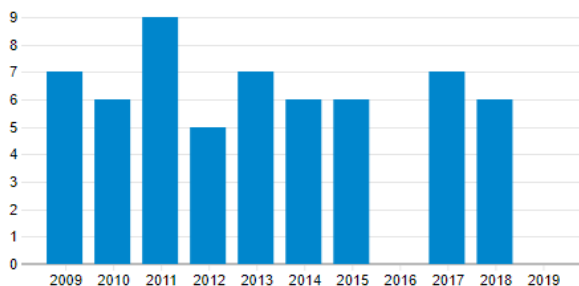


Source : Département Loire-Atlantique - IMPORTANT : Données sans la commune de Freigné.

Les consultations en PMI présentent une évolution croissante depuis 2016, Avec une évolution plus forte que la moyenne du département.

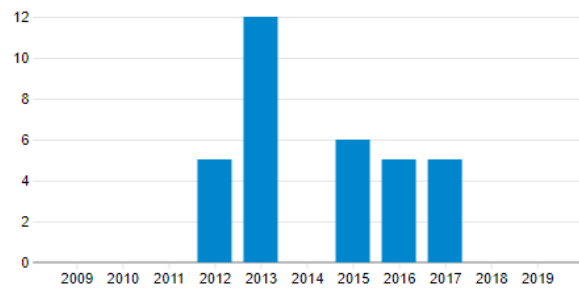
*Aide sociale à l'enfance

Nombre d'enfants suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)



Source : Département de Loire-Atlantique

Evolution du nombre d'informations préoccupantes donnant lieu à évaluation



Source : Département de Loire-Atlantique

Enfants suivis ASE - mesures regroupées justice et Département

Indicateurs	La Planche	Loire-Atlantique
mesure judic. et a domicile	N/A	88
mesure judic. et hébergement	N/A	1 162
mesure judic. et accompagnement	N/A	N/A
mesure contract. CG et a domicile	0	1 986
mesure contract. CG et hébergement	0	7 922
mesure AEIMF	N/A	N/A
mesure SED	N/A	N/A

2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019

Source : Département de Loire-Atlantique - 2019

- Peu ou pas de mesure de protection au sein de la commune
- Pas d'informations préoccupantes en 2018 et 2019

→ Le logement

*Le parc immobilier de La Planche

La commune compte 1087 logements dont 6,34% vacants en 2017

Il y a une augmentation constante du nombre de logement depuis 2011.

20% des logements sont loués.

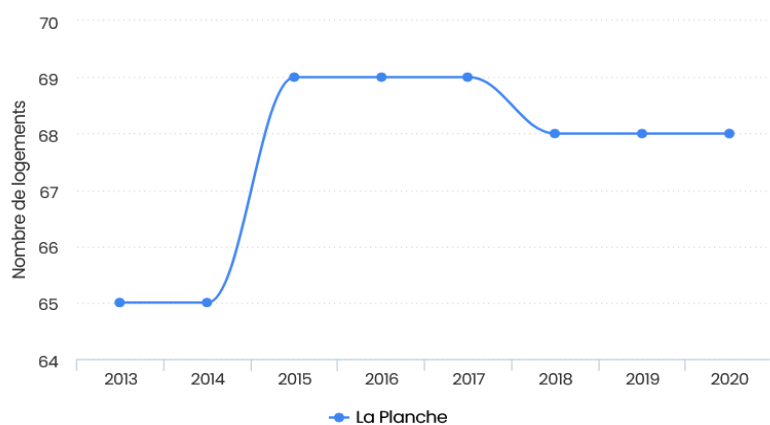
Propriétaires et locataires à la Planche

Données 2017	La Planche	% des logements
Propriétaires	805	79,2 %
Locataires	202	19,9 %
- dont locataires HLM	59	5,8 %
Locataires hébergés à titre gratuit	10	1,0 %

Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Ensemble	358	466	605	700	761	930	996	1 087
Résidences principales	319	417	570	651	716	882	943	1 016
Résidences secondaires et logements occasionnels	18	19	20	10	21	11	4	2
Logements vacants	21	30	15	39	24	38	49	69

*Les logements sociaux




2014 est marquée par la dotation nationale pour la construction de logements sociaux.


La taille des ménages en HLM a légèrement augmenté depuis 2017

Depuis 2018 le nombre de logements sociaux sur la commune est de 68. Ils sont principalement gérés Harmonie Habitat, avec 50 logements sur 68.

A partir de ces éléments quantitatifs, un bilan dynamique a été construit puis présenté lors du second comité de pilotage de juin :



DYNAMIQUE SOCIODEMOGRAPHIQUE	
ATOUS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none">• Croissance démographique continue• ¼ de la population a moins de 15 ans• Taux de chômage relativement bas• Proximité de Nantes et de la Vendée• Dynamique de la CA Clisson Sèvre et Maine Agglo• 69 logements vacants en 2017• ABS en cours	<ul style="list-style-type: none">• Chute très marquée des 20-29 ans• Augmentation des familles monoparentales• Pas de logements disponibles à la location• PLU limitant la construction de nouveaux logements
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">• Projet de territoire de la CA à écrire• Rapport d'activité du CCAS à écrire• Possibilité de construction de logements neufs• Projet de dynamiser le bourg : PLU	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation du prix du foncier• Diminution des espaces constructibles• Ville dortoir



III. L'offre existante

III.1 L'offre d'accueil et de garde petite enfance

- ✓ Relais petite enfance – Clisson Sèvre et Maine Agglo

Service de proximité à disposition des parents - Informations et accompagnement

Liste des assistantes maternelles par commune - Garde à domicile et baby-sitter & Animations

- ✓ Halte-garderie Cabrioles* – La Planche

Garde occasionnelle pour les enfants de 4 mois à 4 ans - 10 places

les mardis, jeudis et vendredis 8h30 – 17h30 - essentiellement en demi-journées et une fois par mois en journée continue avec un nombre réduit d'enfants à 6 places

Fermée pendant les vacances scolaires

- ✓ Accueil périscolaire pour les 3 – 12 ans*

Du lundi au vendredi - le matin de 7H à 9H, le soir de 16H30 à 19H sauf le vendredi soir de 16H30 à 18H30 + accueil de loisirs les mercredi 9h-17h

- ✓ Projet de crèche – La Planche 10 places déjà réservées

* Association Familiale et Rurale

- ✓ Accueil de loisirs des vacances scolaires*

Ouvert de 9h00 à 17h00

2 semaines pour les vacances de février, de Pâques et de la Toussaint et au mois de juillet et fin août.

Accueil péricentre et mini camps possibles - Fermé aux vacances de Noël.

- ✓ Espace jeunes Planch'ados

Pour les 14 ans et plus

◦ En période scolaire : le mercredi et le samedi de 14h à 18h30 et le vendredi de 17h00 à 19 h00

◦ En période de vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 18h30

Pour les 11-13 ans

◦ En période scolaire : le mercredi et le samedi de 14 h à 17 h

◦ En période de vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

III.2 L'enseignement

Ecoles, collèges et lycées à La Planche

	PUBLICS	PRIVÉS
Nombre d'écoles maternelles	1	1
Nombre d'écoles primaires	1	1
Nombre de collèges	Aucun	Aucun
Nombre de lycées	Aucun	Aucun

Aucun collège ni lycée à La Planche :
nécessaire déplacement pour un minimum de
9km.

→ Ecoles maternelles et élémentaires

- Population : 2 610 hab.
- 0 - 4 ans : 194 hab.
- 5 - 9 ans : 220 hab.
- 10 - 14 ans : 204 hab.
- 15 - 19 ans : 137 hab.
- 20 - 24 ans : 106 hab.
- Nombres d'élèves : 664 Élèves
- Scolarisés à La Planche : 361 Élèves
- Scolarisés hors La Planche : 302 Élèves

Source : <https://college-lycee.com/la-planche-44127> 2018

- ✓ Ecole publique Antoine de Saint-Exupéry

155 élèves (2020) dont 55 en maternelle

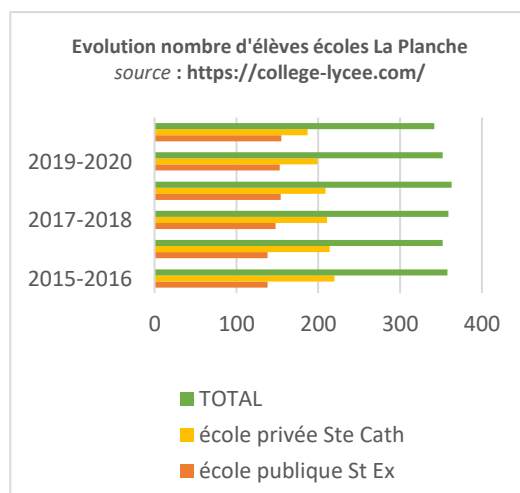
- ✓ Ecole privée Sainte Catherine

187 élèves (2020) dont 65 en maternelle

- ✓ Restaurant scolaire

300 enfants par jour,

soit presque 90% des enfants scolarisés à La Planche



Relative stabilité du nombre d'élèves dans les écoles de La Planche, dans lesquelles la légère baisse à l'école publique est compensée par la légère hausse dans le privé.

12,3% des enfants ne déjeunent pas au restaurant scolaire.

Les élèves scolarisés en dehors de La Planche sont essentiellement les collégiens et les lycéens.

→ Collèges et lycées

Source : <https://ville-data.com/college-lycee/La-Planche-44-44127>



- ✓ 2 collèges à Aigrefeuille sur Maine, à 9km de La Planche
645 et 513 collégiens respectivement en public et privé dont 127 de La Planche, majorité des collégiens de La Planche
- ✓ 5 collèges sur des communes voisines, à 13 /14km de La Planche
et 3 autres à 17km

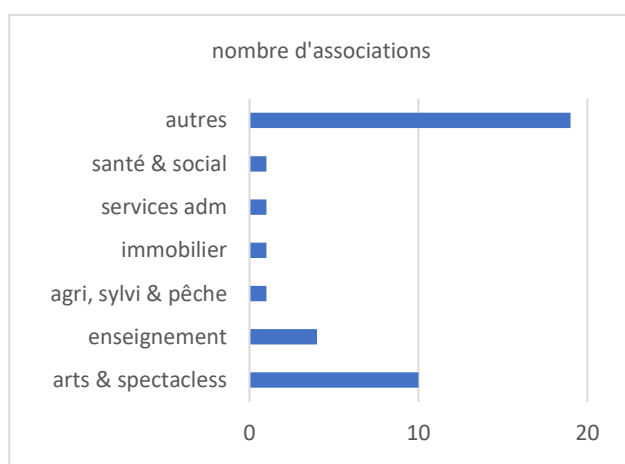
- ✓ MFR et IREO à Montaigu et MFR à Aigrefeuille sur Maine

Formations sanitaires et formations agricoles

Formation en alternance pour jeunes et adultes

- ✓ 2 lycées à Montaigu, à 13km de La Planche
 - ✓ 1 lycée à Clisson et 1 lycée à Gorges, à 18 et 20km de La Planche
- 2 autres lycées respectivement à 23 et 25km de La Planche

III.3 L'offre associative



Une offre abondante et diversifiée de

37 associations sur la commune de la Planche.

Moins de la moitié sont destinées aux jeunes.

6 associations sportives comptées dans « arts & spectacles »

Dans autres : Familles rurales, bibliothèque, jumelage, anciens combattants ...

Source : <https://www.eterritoire.fr/territoires/pays-de-la-loire/loire-atlantique/la-planche/44127/17104?annuaire=associations>

loire/loire-atlantique/la-planche/44127/17104?annuaire=associations

Un forum des associations et des événements fédérant plusieurs associations sont organisés par la mairie. En ce qui concerne les subventions de la mairie de La Planche : les montants souhaités des associations ont progressé ainsi que le nombre d'associations déposant une demande

La Commission en charges des subventions a favorisé les associations Planchottes pour un versement de subventions, ces dernières ont au total augmenté de 8000 €

source : bulletin communal mars 2021

III.4 Actions municipales et politiques intercommunales en faveur des jeunes

- Mise en place d'un conseil municipal des enfants (CME) en faveur du développement de la citoyenneté
- Organisation d'après-midis intergénérationnels en partenariat avec le CME
- Organisation de Journées Inter-Conseils municipaux des enfants par l'agglo
- Interventions de La Mission Locale, service intercommunale destiné aux jeunes de 16 à 25 ans dédié à l'insertion professionnelle.
- Espace Jeunes Planch'ados pour accompagner les jeunes de 11 à 17 ans autour des loisirs, des projets et des séjours

Remarque :

Point relais « Mission Locale » à Montbert (à 7km de La Planche)

SEMES : Association d'aide aux demandeurs d'emploi à Aigrefeuille et Clisson

III.5 L'offre de commerces et services

Les entreprises :

6 menuisiers, charpentiers, ébénistes
4 plombiers et/ou chauffagistes
2 maçons
4 électriciens
3 peintres extérieur/intérieur
1 carreleur
3 plâtriers
5 entreprises d'informatique
3 mécaniciens
4 entreprises « jardins et paysage »

Les services :

3 coiffeurs et une esthéticienne
1 atelier de retouches et 1 mercerie
8 commerces alimentaires (supérette, boulangerie, bar, brasseur...)
1 pharmacie et une entreprise de taxi ambulance
1 EHPAD de 72 places + 9 logements indépendants
1 pôle santé avec une douzaine de professionnels


Et 3 entreprises industrielles

Transport :

Service de transport " ALÉOP » : ligne, n°362 « Vieillevignes/Nantes, 5 allers (3 en début de matinée + 1 le midi + 1 en soirée) et 5 retours (1 le midi + 4 en fin de journée).

Possibilité de carte gratuite sous conditions de ressources et de situation sociale.

OUESTGO - Service de covoiturage de proximité.



BILAN DYNAMIQUE DE L'OFFRE DE SERVICES	
ATOUPS	CONTRAINTES
Restauration scolaire : dynamisme et réfection des locaux Service d'accueil périscolaire organisé Offre d'accueil pour les personnes âgées en EHPAD ou résidences autonomes au sein de la commune Présence d'un réseau de transport en commun	Pas d'établissement scolaire à partir de la 6ème Manque de places dans les structures d'accueil (petite enfance et ALSH) Manque d'espace dédié aux 16-18 ans Faible offre commerciale Faible fréquence des passages des transports en commun et inadéquation avec les besoins
OPPORTUNITES	MENACES
Projet d'ouverture d'une crèche privée de 10 places Locaux commerciaux disponibles (exemple de l'ancien restaurant) Projet de livraison de repas à domicile	Réservation complète des 10 places avant la mise en place de la crèche Effet négatif de l'offre de services sur l'attractivité de la commune

IV Entretiens exploratoires

Afin de cadrer davantage l'étude, des entretiens exploratoires ont été mis en place pour cibler les thématiques à aborder et construire le questionnaire destiné à obtenir des données qualitatives, complément aux données quantitatives présentées en première partie : choix de la population ciblée, des informations à recueillir, choix de la méthode et des outils d'investigations, réalisation de l'outil choisi...

Une liste de personnes ressources, constituées d'un ensemble d'acteurs locaux de la commune y habitant ou y exerçant leur activité professionnelle, a été validée en comité de pilotage le 02 mars 2021.

Nous remercions d'ailleurs ces personnes qui nous ont accordé de leur temps pour répondre à nos questions.

16 PERSONNES RESSOURCES INTERVIEWEES

Mme BIQUE, agente administrative Mairie
Mme BONNET, assistante sociale de secteur
Mme CHATRY, directrice de la halte-garderie « les cabrioles »
M CHEVALIER, agriculteur
Mme DERAME, Présidente des Amis du livre
Mme DOUILLARD, responsable territoire Harmonie habitat
Dr DUHAUT, médecin
M FALC'HUN, chef d'entreprise
M FISSON, parent d'élève
M GUILLEMINOT, Pharmacien de La Planche
Mme JOLY PIVETEAU, maire de La Planche
Mme JUBIER, des Amis du livre
Laurène, animatrice référente de l'espace jeunes de La Planche
Enzo LORTEAU, adolescent de la commune
M RICHARD, président Fleur des champs
M WAMBERGUE, directeur de l'EHPAD

Ces seize entretiens ont été réalisés durant les mois d'avril et de mai 2021 à partir d'un « canevas » puis les réponses des personnes interviewées ont été transposées et classées dans un tableau, en termes d'avantages ou d'inconvénients, autour de 7 thématiques :

1. Habiter à La Planche
2. Être jeune parent à La Planche
3. Être jeune à La Planche
4. Vieillir à La Planche
5. Être nouvel habitant à La Planche
6. Evolution de la commune
7. Attentes éventuelles

L'analyse de l'ensemble des éléments recueillis laissent apparaître des attentes quant à la démarche d'ABS recensées sous quatre thèmes. Ces derniers ainsi que le détail des attentes sont présentés ci-dessous :

Attentes des personnes interviewées vis-à-vis de l'ABS

Vie locale:

- Développer l'information et la communication (offre sociale, associations, mobilité solidaire, CCAS...)
 - Redynamiser la commune
- Proposer un état des lieux, une photographie de la commune
- Proposer une ouverture à destination des personnes les moins repérées
- Faciliter les démarches administratives, l'accès au droit commun

Services:

- Dynamisation du centre-bourg
- Développement des commerces et services (banque, station service, marché hebdomadaire...)

Enfance, jeunesse

- Développer les gardes d'enfants sur horaires décalés
 - Développer les modes de garde
- Faciliter l'accès des jeunes au logement et le maintien dans la commune

Seniors :

- Favoriser le lien intergénérationnel (accueil de jour)
- Portage de repas dans les hameaux isolés

De cette analyse, ressortent trois thématiques principales qui ont été retenues en comité de pilotage :

- Axes 1 : développement de l'offre petite enfance
- Axes 2 : accès aux droits, avec un focus sur le CCAS notamment pour les primo arrivants
- Axes 3 : redynamisation du centre bourg avec pérennisation des commerces

V Enquête auprès des ménages

L'enquête par questionnaire a pour objectif d'apporter des éléments significatifs pour une analyse plus globale afin de préconiser des actions à mener qui répondront aux besoins sociaux de la population autour de ces 3 axes prioritaires. Le choix s'est porté sur l'ensemble des foyers fiscaux de la commune de La Planche, ce qui représente un total potentiel de 1030 questionnaires.

Le questionnaire a été construit en 7 parties avec un total de 42 questions. Le choix de deux médias distincts et indirects a été privilégié :

- une diffusion en ligne (Internet) avec un QR code et un lien web,
- une diffusion par format papier qui permet aux habitants ne disposant pas de moyens et/ou de compétences numériques de répondre. Ce questionnaire a été en outre envoyé par courrier aux habitants de plus de 70 ans.

VI Plan d'actions

Que faire des résultats trouvés et des analyses faites ?

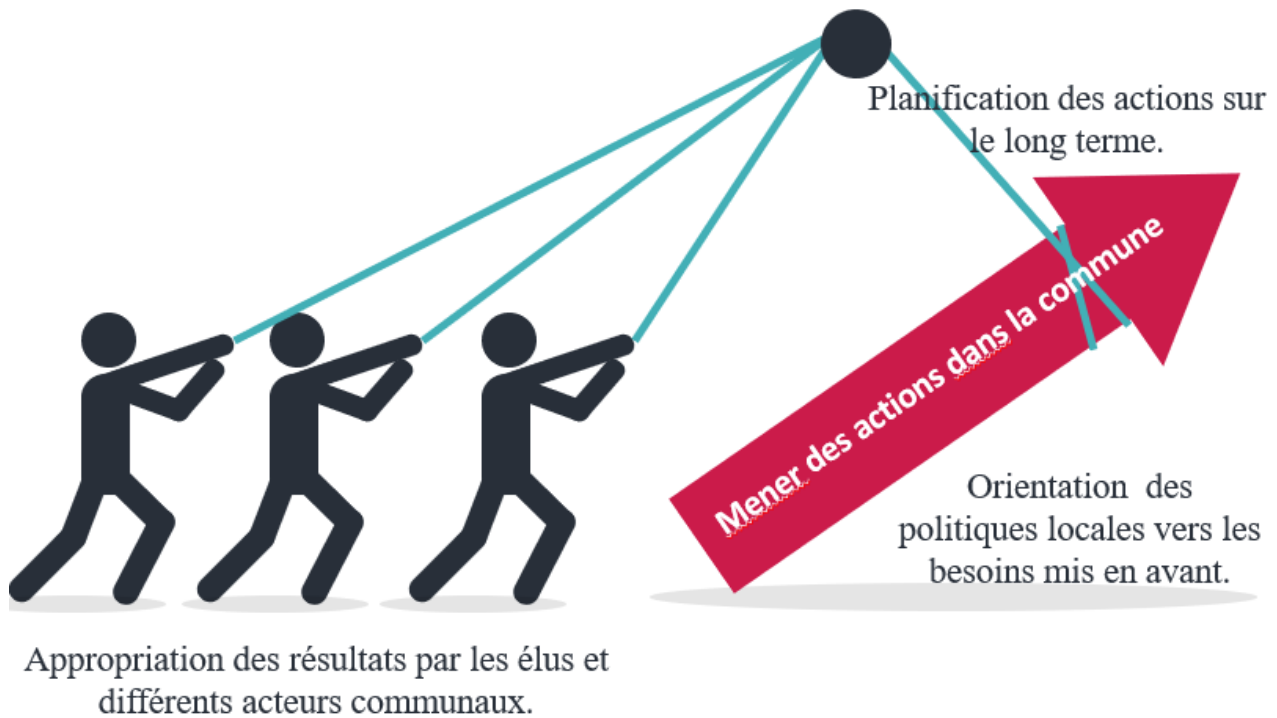


TABLEAU SYNTHETIQUE DES FICHES ACTION

FICHE ACTION N°1	Impulser une réflexion sur de nouvelles offres d'accueil des moins de 3 ans sur la commune
FICHE ACTION N°2	Poursuivre la professionnalisation du CCAS
FICHE ACTION N°3	Développer une stratégie d'inclusion numérique locale
FICHE ACTION N°4	Favoriser le dialogue citoyen et les liens sociaux
FICHE ACTION N°5	Mettre en place un service de retrait d'argent dans le bourg

FICHE ACTION N°1

Réfléchir à des solutions d'accueil spécifiques pour les moins de 3 ans

Axe	Développement de l'offre d'accueil petite-enfance
Contexte	<p>- les assistantes maternelles sont désignées comme étant le mode de garde le plus utilisé par les familles (enquête auprès des habitants)</p> <p>- sur le territoire => augmentation du nombre de départs d'assistantes maternelles soit pour fin de contrat (moyenne des contrats 7 ans), soit à la retraite. Ces professionnelles ne sont pas renouvelées/remplacées, métier qui manque d'attractivité => baisse de l'offre de garde par rapport à la demande, selon les professionnels du RAM et de la Halte-garderie</p> <p>- une halte-garderie sur la commune gérée par l'Association Familiale Rurale, qui propose des temps d'accueil temporaire 3 jours par semaines et principalement sur des ½ journées, fermée pendant les vacances scolaires => dans le cadre de l'enquête auprès des ménages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • demande des parents d'avoir un lieu d'accueil de type « crèche » proposant des temps d'accueil sur l'ensemble de la semaine, avec des plages horaires élargies et pendant les vacances scolaires • demande des habitants et des entreprises locales d'avoir une offre de mode de garde sur des horaires décalés ou atypiques (tôt le matin, tard le soir, week-end)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recenser les demandes des familles et des entreprises ✓ Comprendre les besoins des familles ✓ Faire connaître les dispositifs de proximité existants et en développer de nouveaux au regard du diagnostic
Réalisation attendues	<p>- Réaliser une enquête comparative de l'offre et de la demande en matière d'accompagnement des familles et d'accueil des enfants sur des horaires atypiques</p> <p>- Répertoire sur un document unique les installations de proximité et leur organisation afin de mieux répondre aux besoins des familles sur la commune (micro-crèche, MAM, multi-accueil, halte-garderie, RAM...)</p>
Effets attendues	<p>- Une offre de service en adéquation avec les besoins des familles sur la commune</p> <p>- Une diversification des offres de garde</p> <p>- Une meilleure connaissance des offres d'accueil et des besoins sur le territoire</p> <p>- Une attractivité de la commune pour les jeunes couples ou ménages avec enfants</p> <p>- Une organisation efficiente de l'offre autour de la petite enfance avec l'ensemble des acteurs de la commune et de l'agglo !</p>
Échelle communes/communauté d'agglomération	La Planche en lien avec la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine

Acteurs associés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Élus, CCAS ✓ Communauté d'agglomération, ✓ Caisse d'Allocations Familiales, ✓ MSA, ✓ Relais Assistantes Maternelles, ✓ Protection Maternelle et Infantile, ✓ Association Familiale et rurale avec la Halte-garderie CABRIOLES, ✓ Les assistantes maternelles, Maison des Assistantes Maternelles ✓ Micro-crèche ✓ Les parents
Financements mobilisables	A définir selon les projets
Calendrier	A partir de juin 2022
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Complémentarité des offres de garde proposées - Communication sur les offres de gardes diversifiées sur la commune et aux alentours - Recensement des familles ayant des besoins spécifiques - Rencontre avec les professionnels de la petite enfance - Accessibilité des modes de garde
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activité du RAM - Rapport d'activité des structures d'accueil (HG, MAM, MC...) - Nombre de partenaires impliquées - Nombres de places d'accueil proposées sur la commune - Nombre de places d'accueil occupées par des familles habitant ou travaillant à La planche - Analyse de l'adéquation offre/demande - Nombre de familles bénéficiant d'un mode de garde adapté - Enquête de satisfaction auprès des familles - Enquête de satisfaction auprès des professionnels
Liens avec projets annexes	<ul style="list-style-type: none"> - Commission Petite enfance, Enfance, Jeunesse - CTG - Commission petite enfance de l'Agglo Clisson Sèvre et Maine - Commission vie sociale, solidarités et ressources humaines - Projet de l'Association Familiale et rurale

Poursuivre la professionnalisation du CCAS

Axe	L'accès aux Droits
Contexte	« Proximité, accès aux droits, réactivité, maillage territorial... le CCAS a été créé spécifiquement pour mettre en œuvre l'action sociale et apporter à celle-ci une vraie valeur ajoutée ⁶ ». Le CCAS de La Planche est donc un maillon essentiel dans la politique publique menée par les élus au service des habitants. Loin d'un assistanat social, les CCAS se structurent, s'outillent pour améliorer les réponses apportées aux habitants.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser l'accès aux droits sociaux des Planchots ✓ Former les membres du CCAS pour développer des compétences complémentaires ✓ Améliorer le suivi et le pilotage de l'activité ✓ Développer le travail en réseau du CCAS
Réalisation attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Adhérer à l'UNCCAS - Inscrire un (ou plusieurs) membre(s) du CCAS à la formation « <i>Aides sociales facultatives : Mettre en œuvre sa politique</i> », du 30 au 31 mai 2022- Paris - Inscrire un (ou plusieurs) membre(s) du CCAS à la formation « <i>CCAS/CIAS : Maitriser le fonctionnement et l'organisation</i> » – du 5 au 6 juillet 2022 - Paris - Mettre en place un abonnement numérique à « La Lettre de l'UNCCAS », lettre électronique hebdomadaire synthétique (service d'alerte sur l'actualité sociale, sur les appels à projets, accès réservé aux ressources pratiques, techniques et juridiques de l'UNCCAS) - Elaborer des outils de suivi de l'activité du CCAS
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la portée des actions du CCAS au service des citoyens - Anticiper les besoins sociaux afin d'y répondre : détecter les problématiques sur le territoire via des outils de suivi - Assurer une veille juridique

⁶ <https://reussirmonmandat.unccas.org/guide-de-lelu/le-ccas-un-enjeu-municipal/>

	- Travailler en réseau
Acteurs principaux	✓ Les membres du CCAS
Acteurs associés	✓ les conseillers municipaux ✓ le réseau UNCCAS
Financements mobilisables	- Budget annuel d'adhésion à l'UNCCAS : 73 euros (montant forfaitaire de la cotisation annuelle pour les structures de moins de 3 150 habitants) - Budget par formation par personne : 325 euros (487,50 euros si non adhésion à l'UNCCAS). - Frais annexes aux formations (repas, transport et hébergement)
Calendrier	- Adhésion courant avril-mai 2022 - Formations du 30 au 31 mai 2022, du 5 au 6 juillet 2022
Critères d'évaluation	- Structuration et professionnalisation du CCAS - Augmentation de la fréquentation du CCAS - Diminution du non-recours
Indicateurs d'évaluation	- Adhésion effective à l'UNCCAS - Ecriture du projet du CCAS, mise en place d'outils de pilotage et d'évaluation (rapport d'activité, tableaux de bord de suivi, procédure d'enregistrement et de suivi) - Abonnement effectif à « La Lettre de l'UNCCAS » et au magazine ACTES - Nombre de membres du CCAS formé - Nombre de bénéficiaires du CCAS
Liens avec projets annexes	- Ecriture du projet du CCAS - Mise en place d'outils de pilotage et d'évaluation (rapport d'activité, tableaux de bord de suivi, procédure d'enregistrement et de suivi)
Points de vigilance	- Appropriation et utilisation par le CCAS des ressources de l'UNCCAS - Processus de formation à reconduire annuellement et veille juridique à inscrire dans les ordres du jour des réunions - Communication sur les actions réalisées

FICHE ACTION N°3

Développer une stratégie d'inclusion numérique locale

Axe	Accès aux droits
Contexte	<p>La fracture numérique est une réalité nationale, amplifiée dans les territoires ruraux, et pour la population la plus fragile. La nécessité d'une réflexion sur l'inclusion des publics accompagnés par le CCAS, apparaît importante.</p> <p>Avec la multiplication des démarches administratives à réaliser en ligne, la question de l'utilisation des outils numérique est à prendre en compte. L'usage de ces outils et leur possession ne vont pas de soi pour tous les habitants, en particulier dans une commune rurale (pour la tranche la plus âgée de la population).</p> <p>Nombreuses sont les personnes qui ne reçoivent pas les prestations auxquelles elles ont droit. Le non-recours est le résultat de la complexité des procédures de demande et de l'ambiguïté des critères d'admissibilité.</p> <p>Pour répondre à cette problématique, l'Etat a mis en place une aide pour les structures qui en font la demande. Celle-ci vise à former un conseiller numérique, et accompagner l'équipement de poste informatique dans la structure.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir les habitants de La Planche dans leurs usages quotidiens du numérique. ✓ Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages quotidiens du numérique. ✓ Permettre aux usagers de s'autonomiser pour réaliser les démarches administratives en ligne.
Réalisation attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'ateliers réguliers pour réaliser des démarches administratives en ligne. - Présence d'un agent de la mairie formé par France service. - Organiser les permanences avec une récurrence (ex : 2 fois par mois). - Réserver un lieu avec plusieurs postes d'ordinateurs mis à disposition, ils peuvent être financés par l'État, ou trouver un lieu avec des postes à disposition, ex : l'espace jeune ou l'EHPAD.
Effets attendues	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction du taux de non-recours aux droits des habitants de la commune. ✓ Renforcer la visibilité et le rôle du CCAS.
Echelle communes/villages-quartier)	<p>La Planche en lien avec la communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine, et des aides accordées par l'Etat.</p>

Acteurs associés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un agent de la mairie (idéalement membre du CCAS) ✓ Des bénévoles associés au projet ✓ Conseiller numérique France service
Financements mobilisables	<p>Répondre à l'appel à manifestation d'intérêt « Conseillers numériques France Services » visant à recueillir, par le biais de l'inscription sur la plateforme www.conseiller-numerique.gouv.fr les demandes des structures prêtes à accueillir un Conseiller numérique France Services.</p> <p>En fonction des demandes l'État apporte un soutien financier de 50 000 euros par poste. Les modalités de financières peuvent être ajustées en fonction de la volonté de participer ou non au financement du poste. Le financement se fait sur une base de 24 mois allant jusqu'à 36 mois maximum.</p> <p>Prise en charge des frais de formations.</p>
Calendrier	En fonction de la demande de financement et des projets en cours.
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mesurer l'impact du dispositif sur les bénéficiaires. ✓ Prendre en compte la coordination du dispositif. ✓ Constater si l'effectif d'agents accompagnant est suffisant.
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rassemblement des bénévoles et agent de mairie une fois par mois pour une réunion bilan. ✓ Recenser le nombre d'habitants participants aux ateliers. ✓ Questionnaire de satisfaction pour les bénéficiaires.

Favoriser le dialogue citoyen et les liens sociaux

Axe 3	Redynamisation du centre bourg
Contexte	<p>- La loi du La loi du 27 février 2002, relative à la démocratie participative, rend obligatoire pour les communes de plus de 80 000 habitants la création de comités de quartier (article L 2143-1 du Code Général des Collectivités Territoriales) sans pour autant interdire leur création aux communes plus petite.</p> <p>- Forte de son évolution au cours des dernières années et afin de proposer une redynamisation de la vie locale, la commune de La Planche pourrait choisir de façon volontaire d'impulser la création de comités locaux pour favoriser le dialogue et la participation des habitants à la dynamique communale.</p> <p>- L'organisation du territoire en hameaux et lieux-dits qui constellent autour du centre-bourg, et le souhait exprimé par leurs habitants de les prendre davantage en considération, pourraient rendre pertinente la création de comités de villages, définit comme :</p> <p><i>Des lieux de dialogue, d'initiatives, d'information et de concertation où se rencontrent les habitants et les acteurs locaux pour l'élaboration de projets et de réflexion collectives relatives à la vie des hameaux et lieux dits et à leur participation à la vie de la commune.</i></p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Encourager l'expression et la mobilisation citoyenne des habitants, ✓ Favoriser le « vivre ensemble » et développer les liens sociaux, ✓ Améliorer la communication au sein de la commune
Réalisation attendues	<p><u>Création d'un comité de coordination « dialogue citoyen » au niveau de la commune</u> sur les thématiques de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Cadre de vie et propreté <input type="checkbox"/> Prévention et sécurité, <input type="checkbox"/> Solidarité et citoyenneté, <input type="checkbox"/> Animations locales, sportives et culturelles. <p>Ce comité pourrait être constitué d'un collège « habitants » représentant des différents comités de village et d'élus du conseil municipal référent « villages ».</p> <p><u>Création de comités de villages</u>, pour contribuer à la réflexion collective et aux <u>projets locaux spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir le fonctionnement des comités de village (Règlement de fonctionnement pour préciser les objectifs, les périmètres te les dénominations, les compétences générales, la composition, les modalités de candidature et de désignation, l'engagement et les moyens mis en œuvre - Identifier des représentants, porte-paroles des différents villages de la commune, - Identifier des référents « villages » au sein de l'équipe municipale.
Effets attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le vivre ensemble sur la commune de La Planche, - Favoriser la participation citoyenne des habitants de La Planche, - Renforcer le pouvoir d'agir des habitants,

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le vivre ensemble au sein des hameaux, lieux-dits et de la commune, - Améliorer la qualité de la pertinence des décisions publiques en s'appuyant sur l'expertise citoyenne, - Encourager les initiatives visant à inventer et à expérimenter de nouvelles pratiques de proximité sur la commune.
Echelle communes/villages-quartier)	Proposer une partition de la commune en différentes zones géographiques , représentatives.
Acteurs associés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Membres des comités de villages (nombre à définir et mission à préciser), ✓ Membres du comité de coordination « dialogue citoyen » (nombre à définir et missions à préciser), ✓ Référent « villages » élus de la commune (nombre en fonction de la partition géographique et mission à préciser), ✓ Acteurs locaux (exploitants agricoles, entreprises...) présents sur les différents territoires.
Financements mobilisables	A définir selon les projets
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - 2 comités de coordination « dialogue citoyen » par an, - 4 Comités de village par an.
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'un comité de concertation « dialogue citoyen » - Constitution des comités de village, - Evolution de la participation et effets sur la qualité du lien social, - Prise en compte des dynamiques locales dans les projets d'évolution de la commune.
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une charte d'engagement, - Création d 'un règlement de fonctionnement des comités de quartier Désignation des représentants des villages, - Désignation des référents « villages » élus de la commune, - Nombre de comité de coordination organisés sur l'année, - Nombre de comité de village organisés sur l'année, - Satisfaction des participants et des habitants.
Liens avec projets annexes	- 3 commissions municipales : Environnement communal, Voirie urbanisme et Vie sociale solidarité et ressources humaines

Mettre en place un service de retrait d'argent dans le bourg

Axe 3	Redynamisation du bourg
--------------	--------------------------------

Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - En ville comme en zone plus rurale, les espèces circulent : un Distributeur Automatique de Billets est un besoin réel qui ressort des réponses aux questionnaires transmis aux planchots (besoin non satisfait) - Service possible en commerce mais sous condition d'achat - Contraintes de sécurité et contraintes financières pour un DAB « classique » - Existence d'un partenariat entre la Confédération des buralistes et Loomis, filiale du groupe suédois Securitas, depuis le 16 octobre 2021. (cf. annexe2) - Présence d'un bureau de tabac dans le bourg
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter l'accès au retrait d'argent des Planchots ✓ Proposer un service sans frais ✓ Développer les services du bar-tabac Le Central ✓ Développer le lien social
Réalisation attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'une borne « Loomis Cash 24/7 » au sein du bar-tabac Le Central - Communication sur ce nouveau service
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Une diversification des services proposés sur un même lieu qui se veut lieu intergénérationnel - Une fréquentation croissante du commerce - Une diversification de la clientèle - Une dynamisation du bourg - Une réduction des déplacements extra communaux
Acteurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les propriétaires du bar-tabac : Sham et Melissa Gandemer, qui souhaitent faire évoluer les services du lieu et n'hésitent pas à proposer des animations ou encore un service de restauration.
Acteurs associés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Loomis : Siège Loomis France - ZAC du Marcreux 20, Rue Marcel Carné 93300 AUBERVILLIERS – France https://www.loomis.fr/contact-2/ ✓ La Confédération des buralistes : 23-25 rue Chaptal - 75009 Paris 01 53 21 10 00 laconfederation@buralistes.fr

Financements mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> - L'opérateur Loomis fournit l'ensemble des services permettant d'assurer le fonctionnement de la borne (approvisionnement, monitoring, maintenance...) - Aucune charge financière pour le buraliste car le coût est pris en charge par la confédération des buralistes et la société Loomis (https://www.lemondedutabac.com/dab-buralistes-revue-de-presse-extraits/) - Aucun coût pour l'utilisateur car l'opération est multi-opérateur
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter les deux partenaires en juin 2022 - Prévoir une surface de 1m² dans le bar-tabac pour l'installation de la borne fin 2022
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place effective du DAB - Utilisation du DAB - Satisfaction des usagers <div data-bbox="986 562 1177 1066" style="text-align: center;"> </div>
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de retraits - Questionnaire de satisfaction
Points de vigilance	Adhésion du bar-tabac Le Central à la Confédération des buralistes

Annexe 1 : Résultats de l'enquête

1-Réponses à l'enquête

Un taux de retour de 15 à 20% du public ciblé dans ce type d'enquête est attendu pour rendre l'exploitation des données recueillies pertinente. Selon les chiffres de l'INSEE présentés ci-dessous, La commune de La Planche compte 1019 foyers en 2018 soit un nombre de réponse espéré entre 150 et 200 réponses.

Tableau 1 – Ménages fiscaux de La Planche

	2018
Nombre de ménages fiscaux	1 019
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	2 645

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2021

Sur les 1019 foyers fiscaux potentiellement concernés par cette enquête nous obtenons 311 réponses à la clôture, soit un taux de 30.5 % de retour.

Ce taux de réponses relativement important peut être la conséquence de l'implication et de la communication réalisée par la mairie de La Planche auprès de la population locale ainsi que l'expression d'une attente des habitants d'une participation à la vie de la commune. Les supports utilisés et notamment l'adaptation du média aux publics ciblés ont eux aussi contribué à cette mobilisation des répondants.

2 - Profil type des répondants à l'enquête

Tableau 2- Population des habitants de La Planche par tranches d'âge

Ce tableau permet d'identifier la répartition en pourcentage des habitants de la commune de La Planche par tranche d'âge.

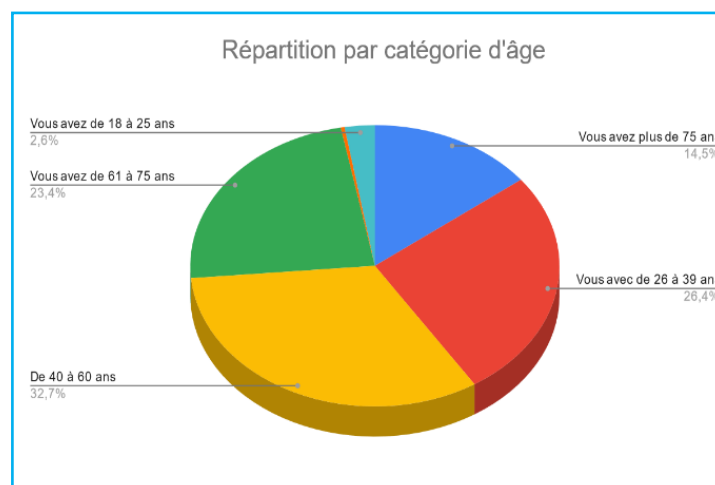
Ensemble	0 à 14 ans	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans ou plus
100 %	23.6%	13.4%	22.3%	19.7%	13.9%	7.0%

Source INSEE 2018

La population majeure de La Planche en 2018, est composée de 37% de moins de 30 ans, de 42% de personnes âgées de 30 à 60 ans et de 20.9% de plus de 60 ans.

Graphique 1 - Répartition par catégorie d'âge des répondants

Ce graphique représente la répartition des répondants en fonction de leur tranche d'âge, en 5 catégories distinctes : entre 18 à 25 ans, entre 26 à 39 ans, entre 40 et 60 ans, entre 61 et 75 ans et les plus de 75 ans.



Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

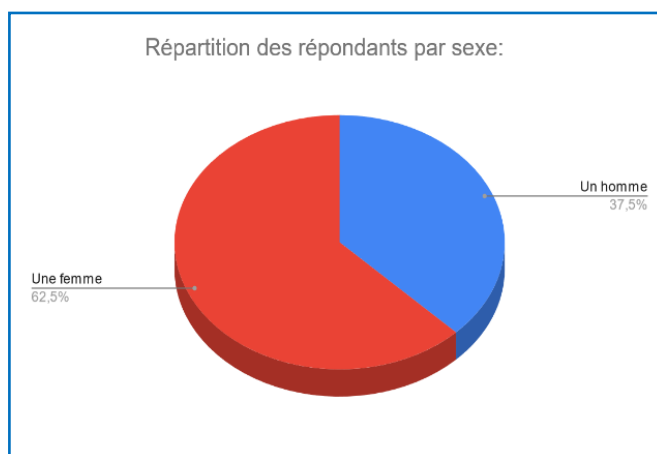
La majorité des répondants sont âgés entre 26 et 60 ans (59.1 %) ce qui correspond à la tranche d'âge majoritaire sur la commune.

La catégorie des plus de 60 ans est assez largement représentée et concerne 37.9 % des répondants. Ce chiffre s'explique par la volonté de la mairie de proposer une communication ciblée pour les plus de 75 ans (courrier, animation d'ateliers à l'EHPAD). Ces chiffres auront un impact significatif sur les résultats de l'enquête dont il faudra tenir compte dans l'analyse.

Les moins de 25 ans sont sous représentés à hauteur de 2.6% ce peut s'expliquer par les destinataires de l'enquête, en l'occurrence les foyers fiscaux.

Graphique 2- Répartition des répondants par sexe

Ce graphique présente la répartition des répondants à l'enquête en fonction de leur sexe.



Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

La population de la Planche en 2018 (source INSEE) est composée de 49.5% d'hommes et de 50,5% de femmes.

Nous observons une nette majorité de femmes (plus de 62%) ayant répondu à cette enquête.

Graphique 3 – Ancienneté des répondants dans la commune (Question 2 du questionnaire ABS)

Ce graphique présente la répartition des répondants en fonction de leur ancienneté sur la commune selon 4 catégories : moins de 1 ans de présence sur la commune, entre 1 et 5 ans, entre 6 et 15 ans et les plus de 15 ans.



Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

La très forte majorité des répondants vivent à La Planche depuis plus de 15 ans.

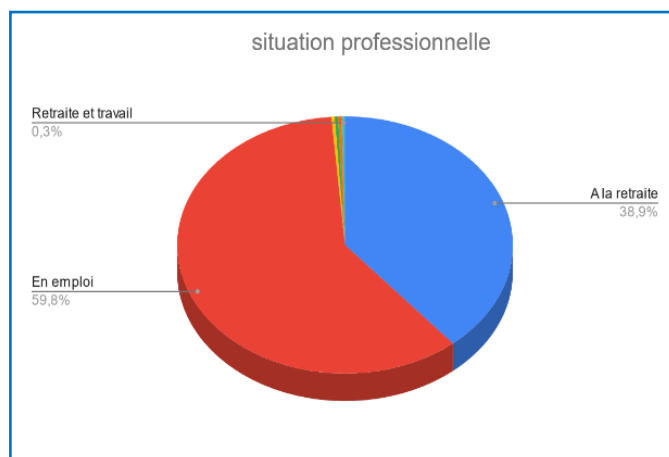
Cependant, 23.1 % soit quasiment le quart des répondants, vivent sur la commune depuis moins de 6 ans dont 4.5% depuis moins de un an.

Ce résultat peut être interprété de manières distinctes :

- ✓ Il peut illustrer l' attractivité de la commune et une évolution certaine de la population liée au solde migratoire (solde apparent des entrées sorties de 1.1 % entre 2011 et 2016 – source INSEE). Cette dynamique s'expliquerait notamment par l'arrivée des nouveaux ménages sur la commune.
- ✓ Il peut traduire une mobilisation importante des nouveaux habitants, en lien notamment avec les thématiques abordées et notamment la question de la petite enfance.

Graphique 4 – Situation professionnelle des répondants (Question 8 du questionnaire ABS)

Ce graphique représente la répartition des personnes « référentes des foyers » répondants en fonction de leur situation professionnelle selon 2 catégories : retraité, en emploi.



Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

Près de 40% des répondants sont en situation de retraite, alors que selon l'INSEE, ils ne représentent que 6.6% de la population de La planche en 2018. Ce chiffre est cohérent avec le chiffre de l'âge des répondants précédemment présenté (37,9% de plus de 60 ans).

Près de 60% sont en situation de travail, contre 83.7% d'actif sur le total de la population en 2018.

Seules 8 répondants ne s'inscrivent pas dans les catégories emploi ou retraite. Une personne indique être en formation/ étude, deux personnes en retraite avec emploi et 4 personnes ne répondent pas à la question. La formulation de la question et l'absence de référence à la notion « en recherche d'emploi » pourraient expliquer ces non réponses. Pour autant, l'aspect marginal de cet ensemble de catégories de répondants nous permet de poursuivre notre analyse sur les 2 catégories prioritairement représentées : retraités et en emploi .

Synthèse- profil des répondants :

- ✓ Une mobilisation conséquente des Planchots,
- ✓ Une sur représentation des plus de 60 ans par rapport à la population globale, caractérisée par un nombre important de retraités,
- ✓ Une majorité de femmes,
- ✓ Une forte représentation d'habitants installés depuis plus de 15 ans, mais une participation conséquente des nouveaux habitants.

3 - Les foyers représentés au sein de l'enquête

En 2018, selon l'INSEE, les couples sans enfants représentaient 29.1% des ménages de La Planche et les couples avec enfants 37.4%. Les ménages d'une personne représentaient quant à eux 25.2%.

Tableau 3 - Nombre de personnes par foyers représentés

Ce tableau propose une présentation de la composition des foyers représentés dans l'enquête, classés en fonction du nombre de personnes qui les constituent par de catégories représentées, du taux de foyers représentés par rapport au total de foyers répondants et du nombre totale de personnes concernées dans chacune des catégories.

Répartition par nombre de personnes	Résultat	Taux	Nombre total de personnes
1 personne	62	19.6%	62
2 personnes	113	35.8%	226
3 personnes	38	12%	114
4 personnes	63	19.9%	252
5 personnes et plus	40	12.7%	200
Total	316	100%	854

Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

Plus de la moitié des foyers des répondants (55.4 %) sont constitués de 2 personnes et moins. Ce qui correspond à la répartition observée par l'INSEE.

Les foyers composés d'au moins 3 personnes représentent 44.6%, il s'agit de foyers avec enfants.

On observe une représentation des foyers avec enfants conforme aux chiffres de l'INSEE (45.20 %).

Tableau 4- Lieu d'exercice professionnel des membres majeurs du foyer

Ce tableau présente la répartition des répondants actifs en fonction de leur lieu d'exercice professionnel classés en 6 catégories géographiques.

Lieu d'activité	Nombre	Taux
Commune de La Planche	100	24%
Clisson Sèvre et Maine Agglo	76	18.3%
Nantes et agglomération Nantaise	124	29.8%
Vendée	100	24%
Autres 44	11	2.7%
Autres département	5	1.2%
Total	416	100%

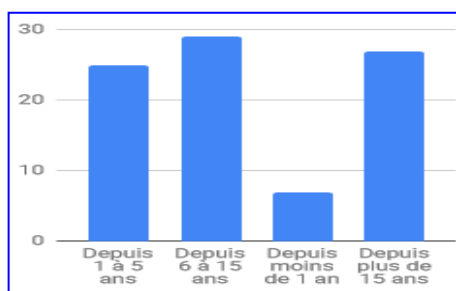
Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

Le quart des personnes majeurs actifs représentés dans le cadre de cette enquête exercent leur activité professionnelle sur la commune. Près de 42% travaillent sur l'agglomération. Le quart travaillent en Vendée ce qui s'explique par la proximité de La Planche avec ce département.

Près de 30% exercent leur activité au sein de Nantes et de sa périphérie.

Graphique 5 - Ancienneté dans la commune des personnes travaillant dans le périmètre de la métropole Nantaise

Ce graphique présente une répartition des durées d'ancienneté sur la commune pour les personnes travaillant sur Nantes et sa métropole. Les résultats sont indiqués en nombre de personnes concernées.



Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

Plus d'un tiers des personnes qui travaillent sur la métropole nantaise (36.4 %) vivent sur la commune depuis moins de 6 ans.

Cela représente 3.1.3 % du total des personnes qui vivent à La Planche depuis moins de 6 ans.

Ces résultats peuvent confirmer la dynamique d'évolution péri-urbaine de la commune identifiée.

Tableau 5 - Revenus mensuel du foyer

Ce tableau présente la répartition par tranches de revenus des répondants. Les résultats sont présentés en nombre de foyers et en pourcentage.

Tranche	Nombre	Taux
Moins de 700 euros	1	0.3%
De 700 à 1060 euros	32	10.2%
De 1800 à 2600 euros	76	24.4%
De 2600 à 3400 euros	68	22%
De 3400 à 4200 euros	45	14.4%
De 4200 à 5000 euros	15	5%
Plus de 5000 euros	11	3.5%

Non communiqué	63	20.2%
Total	311	100%

Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

L'exploitation de ces résultats pour la suite de l'enquête risque de présenter quelques difficultés au regard du nombre conséquent de répondants qui n'ont pas souhaité répondre à la question (20.2 %). Ainsi le choix de ne pas exploiter ces résultats est retenu pour la suite de notre analyse.

Synthèse de la partie 2 - les foyers représentés au sein de l'enquête :

- ✓ Une majorité de foyers constitués d'une ou deux personnes,
- ✓ Une représentation significative de foyers avec enfants,
- ✓ Un bassin d'emploi étendus avec une forte concentration sur la Vendée et l'agglomération Nantaise,
- ✓ Une représentation significative de nouveaux arrivants travaillant sur l'agglomération Nantaise,
- ✓ Une forte mobilisation des cadres et employés.
- ✓ Une sous-représentation des ouvriers et agriculteurs
- ✓ Des résultats qui illustrent l'évolution « péri-urbaine » de la commune.

Tableau 6 – Catégorie socio-professionnelle des majeurs des foyers représentés

Ce tableau présente la répartition socio-professionnelle des répondants à l'enquête en fonction des catégories établies par l'INSEE. Les résultats sont exprimés en nombre de foyers et en pourcentage des répondants, comparé au chiffre de l'INSEE recueilli en 2018.

Catégories socio-professionnelle	Nombre	Pourcentage / enquête	Pourcentage / INSEE 2018
Agriculteur(s) – Exploitant(s)	12	3.12%	9.7%
Artisan(s)-commerçant(s)-chef(s) d'entreprise	36	9.37%	5.6%
Cadre(s)-et professions intellectuelle(s) supérieure(s)	58	15.10%	4%
Profession(s) intermédiaire(s) – (enseignement, santé, travail social)	66	17.18%	12.5%
Employé(s)	149	38.80%	24.3%
Ouvrier(s)	63	16.40%	43.8%
Total	384	100%	100%

Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021 et données INSEE 2018

Les personne(s) sans activité professionnelle (étude, retraite, congé parental...) représentent 32.75% des personnes référencées dans cette enquête.

Nous observons une forte représentation des cadres, des employés et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise. A l'inverse les agriculteurs – exploitants et les ouvriers sont largement sous représentés par rapport à la répartition observée en 2018.

4 – La petite enfance

L'objectif de la thématique « petite enfance » est d'identifier les besoins spécifiques des foyers concernés et d'apprécier la qualité des moyens et ressources mis à disposition sur la commune pour y répondre.

Rappel : La petite enfance concerne les enfants de moins de 7ans, soit de la naissance à l'âge de 6 ans (en France, 6 ans était jusqu'en 2019 l'âge à partir duquel l'instruction était obligatoire, rabaissé à 3 ans depuis).

Tableau 7 – Nombre d'enfants de moins de 7 ans identifiés par l'enquête

Ce tableau présente le nombre d'enfants de moins de 7 ans répartis en catégories d'âge.

Age des enfants	Nombre d'enfants identifiés
Moins de 12 mois	14
Entre 1 et 3 ans	26
Entre 4 et 6 ans	38
Total	78

Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

78 enfants de moins de 7 ans sont identifiés par cette enquête.

Tableau 8 – Répartition de la petite enfance selon l'ancienneté des parents dans la commune

Ce tableau présente le pourcentage d'enfants de moins de 7 ans, répartis en fonction de l'ancienneté des parents sur la commune, comparé à l'ensemble des répondants de l'enquête.

Population	petite enfance	Echantillon enquête
Ancienneté		
moins de 1 an	4,00%	4,50%
entre 1 et 5 ans	32,80%	16,80%
entre 6 et 15 ans	26,30%	16,10%
Plus de 15 ans	36,80%	62,60%
Total	100%	100%

Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

Nous observons une très forte représentation des foyers présents sur la commune depuis moins de 6 ans chez les répondants concernés par la petite enfance (36.80% contre 21.3% chez l'échantillon d'enquêtés).

Cette proportion est significative de l'évolution de la commune et du solde migratoire positif observé, notamment du fait de l'arrivée sur le secteur de jeune couple avec enfants.

Tableau 9– Satisfaction des modes de garde de la commune pour la petite enfance

Ce tableau présente le degré de satisfaction des répondants concernés par l'utilisation des différents modes de garde identifiés sur la commune de La planche

Mode de garde	Crèche	Assistante maternelle	Réseau familial	Employé à domicile	Congé parental	périscolaire /centre de loisir	total
Satisfaction							
Très satisfait	1	21	4	2	0	20	48
Satisfait	3	1	1	1	2	18	26
Peu satisfait	1	2	1	1	1	0	6
Insatisfait	0	0	0	0	0	0	0
Total	5	24	6	4	3	38	80

Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

Les assistantes maternelles sont le mode de garde le plus plébiscité. Les accueils en périscolaire et centre loisir sont utilisés pour la moitié des enfants de moins de 6 ans. Ce chiffre s'explique par la fréquentation de ce type de dispositif par les enfants scolarisés à partir de 6 ans. Seul 5 enfants sont identifiés comme fréquentant une crèche. Ce chiffre s'explique par l'offre limitée sur la commune, de 10 places au sein de la crèche « Les Cabrioles ».

Nous observons une très large majorité de foyers satisfaits par les modes de garde proposés sur la commune. Seul 6 foyers émettent des réserves.

⚠ Les chiffres restent à être utilisés avec prudence au regard du taux de retour sur la question. Le total de 80 foyers concernés alors que seul 78 enfants sont identifiés comme moins de 7 ans, laisse penser que des personnes non concernées ont pu répondre à cette question, où que plusieurs types de garde sont utilisées par les mêmes familles.

Tableau 10 - Personnes n'utilisant pas de mode de garde sur la commune

Ce tableau présente le nombre de répondants bénéficiant d'un mode de garde hors commune, classés en fonction des différents modes de gardes utilisés.

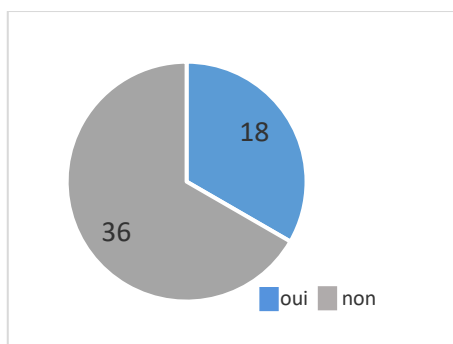
Mode de garde	Nombre
Crèche	4
Assistante maternelle	9
Réseau familial	0
Périscolaire/centre de loisir	4
Total	17

Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

17 enfants sur les 78 identifiés bénéficient d'un mode de garde hors commune soit 21.8 %. Sur les 13 répondants déclarants utiliser ces dispositifs, 7 indiquent que ne pas avoir trouvé de mode de garde qui conviennent sur la commune et notamment du fait d'horaires qui ne conviennent pas.

Graphique 6 – Foyers rencontrant des difficultés à trouver un mode de garde adapté (Q36)

Ce graphique présente la répartition des répondants ayant rencontré des difficultés à trouver un mode de garde « petite enfance » adapté à leur besoin par rapport au nombre total de répondants concernés par les questions relatives à la petite enfance.



Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

Le tiers des déclarants qui rencontrent des difficultés pour trouver un mode de garde adapté (18 foyers) invoquent les raisons suivantes :

- ✓ « Des amplitudes inadaptées aux horaires décalés »,
- ✓ « Une crèche pas toujours ouverte en semaine et pendant les vacances »,
- ✓ « Un manque d’assistantes maternelles »,
- ✓ « Pas de structure petite enfance »,
- ✓ « Difficultés pendant les vacances »,
- ✓ « Garde à domicile ponctuelle difficile à trouver »,
- ✓ « Manque de lisibilité, manque de places ».

Les renseignements sur les modes de garde sont majoritairement pris au Relai d’Assistante Maternelle (32 répondants), à la mairie (18), par le bouche-à-oreille (10) et dans les écoles (10).

Il est intéressant d’observer que parmi les personnes qui rencontrent ces difficultés (18) :

- 12 ne vivent à La Planche que depuis moins de 6 ans,
- 11 travaillent sur Nantes et son agglomération, 5 sur l’agglomération « Clisson – Sèvre et Maine », 1 en Vendée et 1 seul sur La Planche.

Améliorations à envisager :

- ✓ Diversifier les modes de gardes « petites enfances » en réponses aux besoins des habitants,
- ✓ Proposer une offre adaptée aux besoins sur des horaires décalés,
- ✓ Réfléchir aux modes de gardes durant les vacances scolaires,
- ✓ Proposer une information plus lisible en direction des nouveaux habitants (répertoire des ressources),
- ✓ Anticiper l’évolution de l’offre en lien avec l’évolution démographique.

5- L’accès aux droits

L’objectif de cette thématique vise à mesurer l’accessibilité des ressources et des informations relatives aux droits sociaux délivrées par la commune et les partenaires institutionnels sur le territoire.

Tableau 11– Nombre de foyers indiquant être concernés par des difficultés sociales

Ce tableau présente le nombre de répondants indiquant être concernés par des difficultés d’ordre social, répartis en 6 typologies distinctes.

Typologie	Votre logement	Votre emploi	Vos finances	Votre famille	Votre santé	Vos loisirs
Concernés	15	15	25	16	42	28

Source : QUESTIONNAIRE D’ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

Une brève analyse nous permet de mieux cerner le profil des foyers concernés par des difficultés sociales. Pour des raisons de respect de l'anonymat des déclarants, les résultats ne feront l'objet que d'une analyse partielle destinée à mieux appréhender les conditions de vie « génériques » afin de proposer des pistes de travail pertinentes.

Profil des foyers concernés par des difficultés de logement

Pour une très grande majorité (87.5%) ces personnes sont propriétaires de leur logement. 71.2 % vivent à La Planche depuis plus de 6 ans et 85.7% sont en situation de travail. La moitié des foyers concernés ont des enfants à charge.

Profil des foyers concernées par des difficultés d'emploi

Nous observons les mêmes proportions que celles indiquées pour les difficultés de logement, ce qui laisse entendre que les foyers concernés sont les mêmes. 12 foyers se déclarent en emploi dont :

- ✓ 6 personnes à Nantes et dans son agglomération,
- ✓ 2 personnes en Vendée,
- ✓ 4 personnes à La Planche,
- ✓ 3 à Clisson Sèvre et Maine,
- ✓ 4 dans d'autres communes du 44.

Profil des foyers concernés par des difficultés financières

25 foyers, soit 8% des répondants déclarent rencontrer des difficultés financières. Une grande majorité des foyers se déclarent propriétaires de leur logement. 15 vivent à La Planche depuis plus de 6 ans (dont 12 plus de 15 ans). 6 déclarent les membres du foyer en retraite pour 18 en situation d'emploi. 11 des foyers concernés sont composés d'un couple (7) ou d'une personne (4). 14 foyers ont des enfants à charge.

Profil des foyers concernés par des difficultés d'ordre familiale

15 foyers déclarent rencontrer des difficultés familiales. 10 de ces foyers sont installés sur la commune depuis plus de 6 ans (8 plus de 15 ans). Ces foyers sont composés de :

- ✓ 1 personne pour 4 foyers,
- ✓ 2 personnes pour 2 foyers,
- ✓ 3 personnes pour 4 foyers,
- ✓ 4 personnes pour 2 foyers,
- ✓ 5 personnes et plus pour 3 foyers.

12 de ces foyers sont composés de personnes en emploi, 3 en retraite et une personne se déclare sans activité.

Profil des foyers concernés par des problématiques de santé

41 foyers se déclarent concernés. 19 répondants sont âgés de plus de 60 ans dont 12 de plus de 75 ans. 20 répondants ont entre 26 et 60 ans et 2 ont moins de 25 ans.

Profil des personnes concernées par des difficultés au niveau des loisirs

27 foyers se déclarent impactés. La tranche des plus de 60 ans concerne 14 foyers contre 13 pour les moins de 60 ans. Pour la majorité des foyers (19) ils vivent à La Planche depuis plus de 6 ans (dont 12 plus de 15 ans). 19 sont en emploi, 7 à la retraite et un sans activité. 15 de ces foyers déclarent disposer de revenus de plus de 2600 euros nets par mois. 5 foyers sont composés d'une personne, 7 de 2 personnes et 15 de plus de 3 personnes.

Tableau 12 : Les ressources sollicitées en cas de difficultés

Ce tableau présente les différentes ressources sollicitées par les répondants concernés par des difficultés d'ordre sociales. Plusieurs types de ressources peuvent être utilisées par un même répondant.

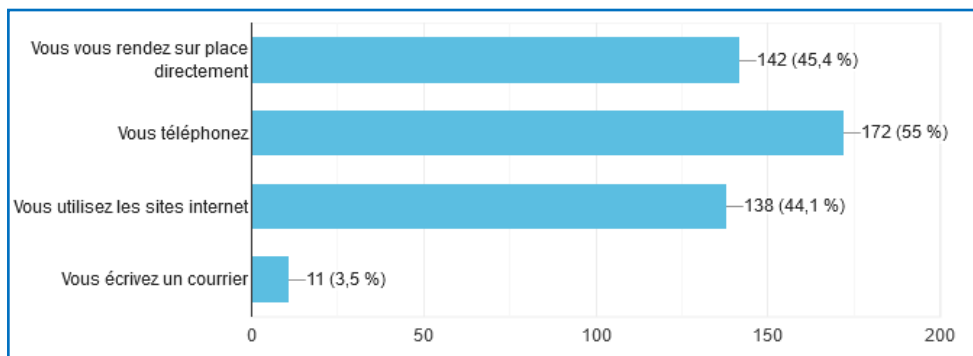
Dispositifs	Nombre
CCAS	21
Espace Départemental des Solidarités (Aigrefeuille)	24
Mairie	79
Association d'aide à domicile	44
CLIC	9
Entourage familial	216
Autres	9

Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

Nous observons que pour les 263 foyers qui envisageraient l'entourage et le réseau familiale comme une ressource en cas de difficultés, 76.4% vivent à La Planche depuis plus de 6 ans dont 61.5 depuis plus de 15 ans. 23.10% sont sur la commune depuis moins de 6 ans. La solidarité locale, d'ordre familial, semblerait donc davantage une réalité pour les « locaux » que pour les nouveaux arrivants.

Graphique 7 : Les solutions pour solliciter les services d'aides sociales

Ce graphique présente les moyens prioritairement utilisés par les répondants déclarant rencontrer des difficultés d'ordre sociales, pour contacter les services de droits communs. Plusieurs modalités peuvent être utilisées par un même répondant.



Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

L'accès directe au service est utilisé pour 142 répondants. Le contact téléphonique est encore privilégié (55% des répondants) par rapport aux démarches internet (44% des répondants).

Focus sur le CCAS de La Planche

- ✓ Un peu plus de 6% des répondants souhaiteraient se voir accompagner pour accéder aux aides sociales.
- ✓ 2.3% des répondants déclarent avoir déjà sollicité le CCAS de la commune.
- ✓ Les répondants n'ayant jamais eu recours au CCAS indiquent ne pas avoir de difficultés sociales pour 70%.
- ✓ Pour les 30% qui pourrait être potentiellement concernés les freins sont de l'ordre de :
 - Préférer se tourner vers l'entourage familial pour 48.8%,
 - Ne pas avoir connaissances des dispositifs d'aide proposés par le CCAS pour 44%,
 - Ne pas avoir osé pour 7%.

Améliorations à envisager :

- ✓ Améliorer la visibilité de l'offre et des prestations du CCAS,
- ✓ Communiquer sur les modalités d'enregistrement et de suivis des dossiers par le CCAS (rappel de la confidentialité des informations délivrées),
- ✓ Développer une communication ciblée vers les nouveaux habitants (répertoire des ressources territoriales),
- ✓ Proposer un soutien spécifique d'aide aux démarches en lignes

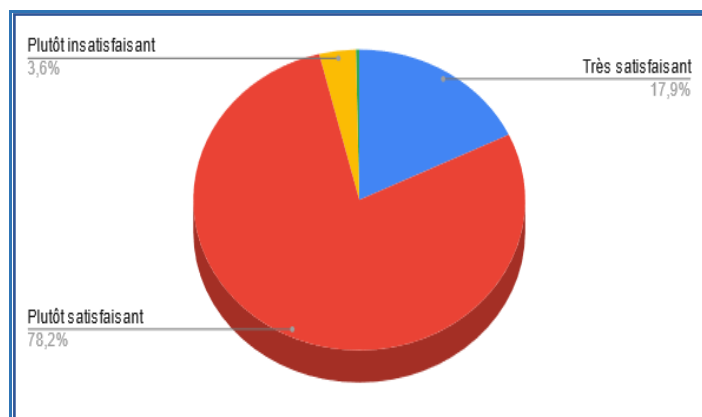
Les 15 répondants qui ont sollicité le CCAS se déclarent satisfaits pour 12 d'entre eux et tout à fait satisfaits pour 3. Aucun des répondants ne signalent de motifs d'insatisfaction à l'égard du CCAS.

6- L'aménagement du « centre bourg »

L'objectif de cette thématique est de mesurer la satisfaction des répondants au regard des aménagements du centre bourg et d'identifier l'expression des besoins en termes de services, d'équipement et d'aménagement qui concourent à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Graphique 8 : Satisfaction en lien avec la qualité de vie sur la commune de La Planche

Ce graphique présente la satisfaction des répondants vis-à-vis de leur qualité de vie sur la commune de La Planche, répartie en 4 catégories : Très insatisfaisant, plutôt insatisfaisant, plutôt satisfaisant et très satisfaisant.

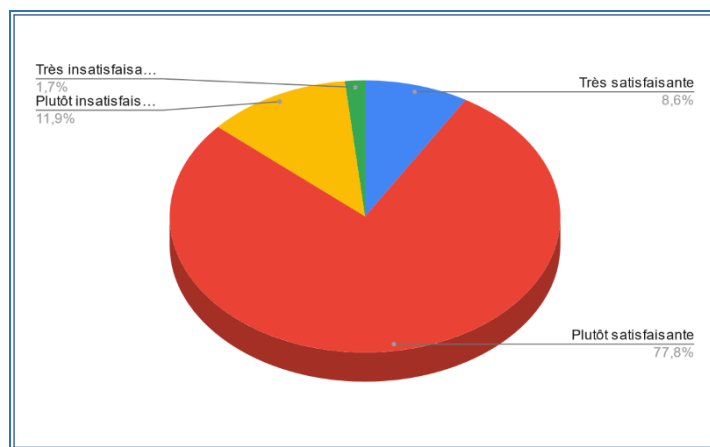


Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

Les répondants de l'enquête sont globalement très satisfaits de la qualité de vie présentée par la commune. Ce résultat est assez remarquable puisque le taux de satisfaction chez les répondants s'élève à 96.1 %.

Graphique 9 – Evaluation, de la satisfaction des habitants vis-à-vis du bourg de La Planche

Ce graphique présente la satisfaction des répondants vis-à-vis du bourg de La Planche, répartie en 4 catégories : Très insatisfaisant, plutôt insatisfaisant, plutôt satisfaisant et très satisfaisant.



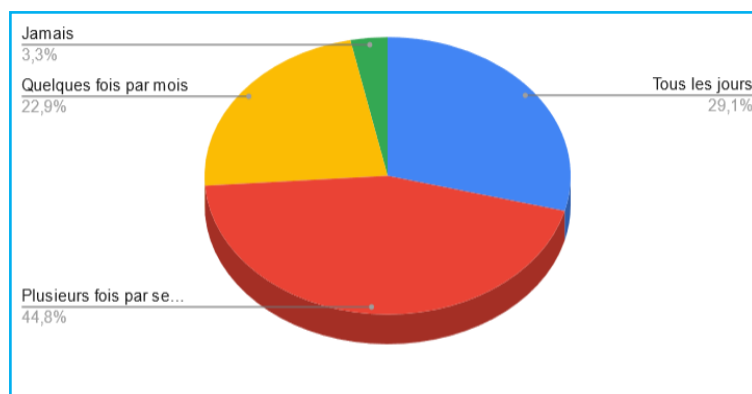
Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

79.5 % des répondants se déclarent plutôt satisfaits de la qualité de vie proposée par le bourg de La Planche. On observe cependant une légère baisse de la satisfaction en comparaison avec la question de la qualité de vie sur la commune. Une analyse en détail des résultats nous permettra d'en identifier les ressorts.

La possibilité d'identifier les répondants vivant au sein des villages aurait pu nous donner des éléments de compréhension. Cependant la construction de l'enquête ne permet pas d'investiguer dans cette direction.

Graphique 10 – Fréquentation du bourg de La planche par les répondants

Ce graphique présente la fréquentation du bourg de La Planche par les répondants, classée en 4 catégories : Tous les jours, Plusieurs fois par semaine, quelques fois par mois, jamais.

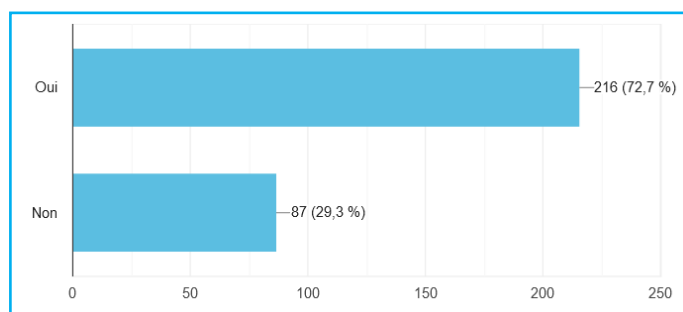


Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

Le bourg est fréquenté plusieurs fois par semaine par une très large majorité des répondants (73.9 %). Il n'y a pas de différence significative de fréquentation entre les nouveaux habitants (- 5 ans sur la commune) et les autres. L'âge n'est pas non plus une donnée significative pour observer des différences de comportements entre les habitants. La question de la localisation de l'habitat et notamment dans le cadre de hameaux isolés aurait pu être considérée, mais la construction de l'enquête et l'absence de donnée ne permet pas de l'envisager.

Graphique 11 : Satisfaction du bourg en termes d'usages et de liens sociaux (commerces, services, loisirs)

Ce graphique présente la satisfaction des répondants en termes d'usage et de lien sociaux, identifiée par les réponses oui ou non.



Source : QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE LA PLANCHE – 2021

La très grande majorité des répondants considèrent que le bourg répond à leurs attentes sur le plan de l'offre de commerces, services et loisirs.

La question de l'ancienneté sur la commune n'est pas une donnée significative pour analyser cette question, tout comme l'activité des répondants.

Les 18/25 ans représentent 9.6% des personnes insatisfaites. Ils ne représentent que 2.6 % des répondants à l'enquête. Un lien peut donc être fait entre une insatisfaction d'usage du centre bourg et la jeunesse des répondants.

Pour les répondants de l'enquête le bourg de La Planche est considéré comme :

Tableau 13 : Degré de satisfaction des répondants en lien avec le bourg de La Planche

Ce tableau propose d'identifier la satisfaction des répondants en 2 catégories (plutôt insatisfaisant – plutôt satisfaisant) sur 6 thématiques distinctes (le calme du bourg, son dynamisme, sa sécurité, son esthétique, son accessibilité et sa dimension fonctionnelle)

	Plutôt insatisfaisant	Plutôt satisfaisant
Calme	22.1 %	77.9 %
Dynamique	55.3 %	44.7 %
Sécurisant	42 %	58 %
Beau	57.5 %	42.5 %
Accessible	28.1 %	71.9 %
Fonctionnel	48.4 %	51.6 %

Tableau 14 : Degré d'insatisfaction des répondants en lien avec le bourg de La Planche selon l'ancienneté des répondants sur la commune

Ce tableau propose un focus sur le degré de d'insatisfaction des habitants concernant le bourg de La Planche, en lien avec leur ancienneté sur la commune. Les résultats sont présentés en pourcentage d'insatisfaction par rapport au total des répondants de chaque catégorie.

Ancienneté sur la commune	Plutôt insatisfaisant		
	Moins de 5 ans	Entre 6 et 15 ans	+ de 15 ans
Calme	26.6 %	22.4 %	20.9 %
Dynamique	53.8 %	60 %	52.4 %
Sécurisant	42 %	34.6 %	46.3 %
Beau	56.3 %	61 %	58.7 %
Accessible	26.7 %	34.6 %	27.3 %
Fonctionnel	47 %	55 %	49.3 %

Les nouveaux habitants déplorent davantage que les autres le manque de calme. Pour autant pour une large majorité des répondants le bourg reste apprécié pour son calme.

Un peu plus de la moitié répondants estiment que le bourg n'est pas suffisamment dynamique.

L'insécurité est observée par 42 % des répondants et davantage les personnes présentes sur la commune depuis plus de 15 ans.

La majorité des répondants trouvent que l'esthétique du bourg pourrait être améliorée. L'accessibilité est plutôt appréciée, contrairement à son aspect fonctionnel dont nous observerons les manques en terme de commerces, de services et d'équipements.

Tableau 15 : Degré d’insatisfaction des répondants en lien avec le bourg de La Planche selon l’âge des répondants sur la commune

Ce tableau propose un focus sur le degré de d’insatisfaction des habitants concernant le bourg de La Planche, en lien avec leur âge. Les résultats sont présentés en pourcentage d’insatisfaction par rapport au total des répondants de chaque catégorie.

Age	Insatisfaisant				
	Moins de 25 ans	26/40 ans	41/60 ans	61/75 ans	+ 75 ans
Calme	22 %	21.25 %	18.2 %	18.4 %	41.3 %
Dynamique	44.4 %	60 %	59 %	46.7 %	52.3 %
Sécurisant	33.3 %	32.5 %	43.4 %	54.7 %	33.3 %
Beau	66.6 %	60 %	59.7 %	55.5 %	36.3 %
Accessible	33.3 %	26.25 %	27.2 %	26.15 %	38.4 %
Fonctionnel	33.3 %	46.25 %	52.5 %	53.8 %	27.3 %

Observations : L’insatisfaction en lien avec le calme présent dans le bourg est beaucoup plus marquée chez les plus de 75 ans.

Le manque de dynamisme est assez présent pour l’ensemble des répondants et particulièrement pour la tranche des 26/60 ans.

Le sentiment d’insécurité est assez marqué (le tiers des moins de 25 à 40 ans). Une augmentation jusqu’à 55 % est observée chez les 60/75 ans et une baisse chez les plus de 75 ans. Il faut noter une baisse significative de la fréquentation du bourg chez ses personnes qui permet de pondérer le résultat.

Les problèmes d’accessibilité sont davantage présents chez les plus de 75 ans.

Le manque de fonctionnalité du bourg est observé pour près de la moitié des répondants entre 40 et 75 ans.

Tableau 16 : raisons évoquées par les répondants insatisfaits par la qualité de vie du bourg de La Planche

Ce tableau présente une synthèse des motifs d’insatisfaction des répondants vis-à-vis du bourg de La Planche, issues des commentaires proposés, classés en 5 catégories distinctes. Les résultats sont exprimés en nombre de répondants.

Raisons évoquées par les répondants	Nombre de répondants
Manque de vie	8
Insécurité (circulation)	16
Manque d’esthétique	4
Accessibilité (personnes âgées, personnes en situation de handicap, poussette...)	10
Manque de commerce	10

Focus sur la question de l’insécurité

Un sentiment d’insécurité est présent pour 42 % des répondants à l’enquête.

Les causes identifiées par les répondants sont :

- ✓ *Les dangers liés à la circulation en premier lieu (priorité à droite, vitesse excessive, danger à la sortie des écoles ...),*
- ✓ *L’accès au bourg (aménagement des voies piétonnes, trottoirs en mauvais état, problème d’éclairage, difficultés de stationnement),*

✓ *Le bruit et les incivilités des deux roues,*

✓ *Le vandalisme et les dégradations*

Les populations de + de 61 ans sont les plus représentées dans cet échantillon (50% contre 38 % de répondants de l'enquête âgés de + de 61 ans).

Tableau 17 : les commerces manquants sur la commune de La Planche

Ce tableau présente un compte rendu des besoins exprimés par les répondants vis-à-vis des commerces manquants sur la commune. Les résultats sont exprimés en nombre de répondants.

Commerces identifiés	Nombre exprimés
Restaurant	22
Supermarché	21
Poissonnerie	14
Fleuriste	10
Marché	6
Station essence	3
Boulangerie	3
Friperie	3

Tableau 18 : services manquants sur la commune de La Planche

Ce tableau présente un compte rendu des besoins exprimés par les répondants vis-à-vis des services manquants sur la commune. Les résultats sont exprimés en nombre de répondants.

Services identifiés	Nombre exprimés
Banque	14
Distributeur Automatique de Billets (DAB)	42
Dentiste	16
Poste	10
Ludothèque	3
Crèche	9
Médiathèque	4
Transport en commun	4
Professionnels de santé (médecin, kiné ...)	4
Accès internet personnes âgées et personnes en situation de handicap	6

Tableau 19 : Divers équipements manquants sur la commune, identifiés par les répondants

Ce tableau présente un compte rendu des besoins exprimés par les répondants vis-à-vis des équipements manquants sur la commune. Les résultats sont exprimés en nombre de répondants.

Equipements	Nombre exprimés
Equipement sportif (terrain de foot, basket...)	14
Parc de jeux	6
Accès sécurisé au plan d'eau	4

Améliorations à envisager :

- ✓ Organisation d'une consultation citoyenne sur l'accessibilité et les aménagements des voies de circulation de la commune
- ✓ Réfléchir à l'aménagement des voies douces (chemin piétonniers, accès au plan d'eau)
- ✓ Réaliser une enquête spécifique auprès des habitants des villages
- ✓ Réfléchir à l'attractivité de la commune au niveau des commerces et des services.
- ✓ Penser à l'attractivité du centre bourg pour les populations les plus jeunes (18/25 ans)

7- Suggestions et remarques particulières

Cette dernière partie de l'enquête présente quelques commentaires significatifs exprimés par les répondants. Une catégorisation et une quantification permet d'en faciliter la lecture et l'analyse.

Tableau 20 :

Thématiques	Nombre de retours	Verbatim
Lien social	9	<p>« Remettre du lien entre les habitants »</p> <p>« Prendre en compte les besoins des nouveaux habitants et l'apport culturel pour les enfants et jeune" »</p> <p>« Envisager des manifestations conviviales, des festivités permettant de se connaître »</p> <p>« Que la Planche ne soit pas un village de gaulois soyez accueillants pour les personnes venant de l'extérieur »</p> <p>« Créer une cohésion autour d'évènements commun et développer les services de petite enfance »</p> <p>« Dynamiser les services et les loisirs sportif pour attirer de nouvelles familles et faire vivre la commune »</p>
Aménagement du territoire	57	<p>« Augmenter les fréquences des bus »</p> <p>« Remettez les stops »</p> <p>« Priorités à droite non respectées et peu utiles car ne font pas ralentir, entretien voiries perfectible »</p> <p>« Enlever les priorités à droite »</p>

		<p>« Mettre en place des ralentisseurs ou chicanes afin de pouvoir circuler à pied ou en vélo »</p> <p>« Refaire les routes du bourg et rues et les dos d'ânes »</p> <p>« Prévoir dans les années à venir un programme d'entretien des voies communales et réaménager la rue du Général de Gaulle pour avoir un centre bourg un peu plus moderne ».</p> <p>« Dans le bourg les stops, c'étaient bien, car les priorités à droite, beaucoup ne les respecte pas »</p> <p>« Trottoir rue de la paix et dos d'âne à la place des chicanes qui ne servent à rien »</p> <p>« Les routes sont en très mauvais état ainsi que les trottoirs entretien à voir »</p> <p>« A quand un aménagement pour aller du bourg de La Planche au plan d'eau de la Clérisière »</p> <p>« Besoin de sentiers pour aller du bourg au plan d'eau, de pistes cyclables »</p> <p>« Pas de trottoirs pour les piétons (danger), routes en mauvais état, accès plan d'eau dangereux en vélo ou à pied malgré endroit agréable »</p> <p>« Laissez le cimetière en sable remettez les stops »</p> <p>« Les chemins sont affaissés de plusieurs centimètres »</p> <p>« Les priorités à droite sont un danger pour les enfants, ados qui ne savent pas l'interpréter (pas de permis). un STOP ça parle »</p> <p>« Les accès au village du Noyer sont dangereux, énièmes rappels »</p> <p>.....</p>
Insécurité	16	<p>« Les incivilités des jeunes (dégradations, mauvais comportements routiers...) » « Bruits des 2 roues »</p> <p>« La sécurisation de la circulation est urgente »</p> <p>« Traiter le dossier des incivilités des 2 roues sur les routes »</p> <p>« Dégradation, vols, rodéos sauvages, aucun respect des autres »</p> <p>« Insécurité pour les piétons dès que l'on quitte le bourg »</p> <p>« Plus de prévention auprès des jeunes sur la circulation dans la commune »</p>
Villages	9	<p>« Sécuriser les villages et y autoriser les constructions d'habitation »</p> <p>« Avoir une meilleure connexion internet dans les villages »</p> <p>« Tout est fait pour le bourg et rien pour les villages »</p> <p>« Il n'y a pas que le bourg qui compte surtout dans une commune rurale, et pourtant nous payons les impôts comme tous citoyens »</p> <p>« Vous questionnez sur le bourg uniquement, aucune question sur les villages » »</p> <p>« Manque dans les lieux dits : la fibre, le tout à l'égout, de la lumière, des limiteurs de vitesse »</p> <p>« Les villages sont souvent isolés et tentent de se débrouiller seul »</p> <p>Espaces Verts : ne pas oublier les demandes des villages concernant les aménagements, entretien espace vert, tonte, busage, curage des fossés, etc.</p>
Environnement	5	<p>« Les efforts environnementaux me semblent insuffisants (usage de pesticides, monocultures, aménagements floraux minimalistes, "parc de la jeunesse" à l'aspect déplorable »</p> <p>« La commune devrait concrètement s'orienter vers une écologie responsable »</p> <p>« Continuez de développer des voix douces »</p> <p>« Plus de chemins de randonnées »,</p>

Vie locale	9	<p>« Il y fait bon vivre, il manque simplement de quelques animations annuelles pour y mettre plus de dynamisme »</p> <p>« Valorisation des producteurs locaux (mise en place d'un marché local) »</p> <p>« Organiser une plate-forme de covoiturage et paniers de légumes avec agriculteurs du coin »</p> <p>« Comment sortir la commune de son isolement de l'agglomération »</p>
Esthétique	19	<p>« Fleurir et égayer le bourg »</p> <p>« Moderniser et fleurir la commune »</p> <p>« Le bourg fait vieillot, »</p> <p>« Le maraîchage prend de plus en plus de place. Ce qui enlaidit considérablement le paysage. »</p> <p>« Je crois que la Planchette pourrait faire le concours des plus vilains villages de France, A Méditer »</p> <p>« "villes fleuries". Ou sont les fleurs ? »</p> <p>« Laissez le cimetière en sable »</p>
Accessibilité PA/PH	5	<p>« Danger pour les enfants, personnes handicapées et les assistantes maternelles »</p> <p>« Sécurité à améliorer pour les piétons, et personnes âgées en centre bourg »</p>



Communiqué de presse

Paris, le 20 octobre 2021

Loomis et la Confédération des buralistes signent un partenariat exclusif pour déployer des DAB dans les bureaux de tabac

Ce partenariat s'inscrit dans le mouvement de transformation opéré depuis 4 ans par les buralistes, qui intègrent de plus en plus de services dans une logique de commerce d'utilité locale. En ayant désormais la possibilité d'installer un distributeur de billets, ils deviennent des points d'accès au retrait d'espèces et renforcent leur rôle de proximité dans les territoires.

Signé le 16 octobre sur le salon Losangexpo par Philippe Coy, Président de la Confédération nationale des buralistes, et Michel Tresch, Président de Loomis France, le partenariat va permettre aux buralistes qui le souhaitent d'étendre les services de proximité offerts à leurs clients. Basée sur l'offre Loomis Cash 24/7 en marque blanche, ils bénéficieront d'une solution de DAB dédiée qui portera très bientôt la marque des buralistes. Loomis en sera l'opérateur et fournira l'ensemble des services permettant d'assurer son fonctionnement (approvisionnement, monitoring, maintenance, ...).

Pour Philippe Coy, « *La transformation de la profession est un atout pour la revitalisation et la dynamique économique et sociale des territoires. Le retrait d'espèces fait partie des services indispensables, que le réseau peut porter en s'appuyant sur ses valeurs de lien social et de proximité. Ce partenariat avec Loomis démontre le rôle d'utilité locale que nous portons au quotidien pour répondre aux besoins des français.* »

Avec un réseau de 24 000 points de vente répartis sur tout le territoire français, les buralistes offrent un maillage unique avec une très grande disponibilité (ouverts en moyenne 12 heures par jour, 6 jours sur 7). Grâce à cette proximité et cet ancrage dans les territoires, la Confédération joue un rôle fondamental dans la vie des habitants et dans le développement des services dont ils ont besoin au quotidien.

Une première vague d'une vingtaine de déploiements de DAB va débiter dès le mois de novembre prochain, à l'issue de laquelle la solution Loomis sera proposée à l'ensemble du réseau.

« *Ce partenariat est une grande première et nous nous réjouissons de permettre à la Confédération des buralistes de proposer une solution clé en main à son réseau* », commente Michel Tresch, Président de Loomis France. « *Cette initiative majeure est une nouvelle illustration de l'engagement de Loomis pour soutenir le dynamisme économique des territoires grâce à l'accès aux espèces. En France, plus de la moitié des paiements sont fait en cash et la disponibilité des distributeurs doit rester service de proximité, en particulier dans les villages et les zones rurales.* »

A PROPOS DE LA CONFEDERATION DES BURALISTES

La Confédération des buralistes est l'unique organisation représentative des 24 000 buralistes, en France. Elle émane de 114 Fédérations départementales, toutes présidées par des buralistes en activité. Elle assure la promotion du réseau des buralistes et la défense des intérêts de la profession, en s'inscrivant dans une dynamique d'accompagnement, au service de la transformation du métier et au cœur des territoires.

<https://buralistes.fr>

Contact presse

Erwan Garcia Recio

06 34 67 68 05

e.garciarecio@buralistes.fr

À PROPOS DE LOOMIS

Loomis France, société présidée par Michel Tresch, est un opérateur de sécurité fiduciaire, filiale du Groupe Loomis (400 agences réparties dans 23 pays ; 64 implantations en France ; 25 000 collaborateurs partout dans le monde dont 3600 en France). Ses deux domaines d'expertise sont :

- Le transport, le traitement et la gestion de fonds (139 milliards d'euros de billets chaque année) et d'objets de valeur, auprès de clients des secteurs de la banque, du retail et de l'administration.
- La distribution et la collecte d'espèces, via des distributeurs automatiques de billets et des automates de collecte physiques à destination des collectivités, des banques et des commerçants et une application pour smartphone qui permet de retirer de l'argent chez un commerçant.

Plus d'information sur : <https://www.loomis.fr>

Contact presse

QUATRIEME JOUR

Antoine Billon

01 42 23 44 51

abillon@quatriemejour.fr